



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Décembre 2024



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

L'année 2024 touche à sa fin. Si chaque année se termine avec son lot de bons et de moins bons moments, cette année restera forcément particulière pour notre commune en raison surtout des intempéries que nous avons connues en juin dernier, et dont les impacts resteront longtemps gravés dans nos esprits et dans notre paysage.

Si notre population de montagne est habituée à vivre avec les dangers naturels, il faut bien avouer que nous sommes plus familiers des risques liés aux avalanches et aux chutes de blocs qu'avec les **crues des torrents et de la Borgne**. De nos deux Borgnes, qui ont gonflé comme rarement auparavant, deux weekends de suite, avalant aveuglément ce qui se trouvait sur leur passage, laissant place à un état de dévastation après ces crues qu'on peut probablement qualifier de centennales au vu des débits et des quantités de matériaux charriés.

Malgré les dégâts observés, nous pouvons **être reconnaissants envers nos ancêtres** qui, contrairement à d'autres lieux fortement touchés au cœur des villages, ont privilégié un certain éloignement avec les cours d'eau. Le pire a ainsi pu être évité, et, même si cela coûtera cher, on doit admettre que ce ne sont là «que» des dégâts matériels. Les images d'autres régions touchées, comme notamment en Espagne cette automne, nous obligent à relativiser notre sort.

Bien entendu, **les dommages sont considérables**, affectant de plein fouet notre secteur agricole en le privant – on espère seulement provisoirement – de belles surfaces exploitables. Nos campings ont également été touchés, en particulier celui de Mollignon. Le tourisme en général, ainsi que nos activités de loisirs, ont aussi été chamboulés avec la restriction d'accès aux rives de la Borgne et à certains chemins pédestres. Les travaux nécessaires sont conséquents pour rétablir et protéger les berges et les infrastructures. Pour plus d'informations, la présente brochure vous propose un rappel des événements ainsi qu'un résumé des impacts en se basant en grande partie sur le contenu mis à jour de la séance d'information publique qui a eu lieu à ce propos le 30 septembre.

Depuis ces terribles intempéries, les travaux ont déjà bien avancé, même si nous aurions évidemment tous souhaité un «retour à la normale» avant la fin de cette année. Il y aura

toutefois encore fort à faire 2025, mais nous ne connaissons pas encore tous les contours des futurs **travaux d'ores et déjà demandés par la Commune auprès du Canton et de la Confédération**. Certains projets, notamment la remise en état des terres agricoles, dépendent d'une vaste législation, surtout pour les secteurs en zone protégée, comme par exemple dans les zones alluviales.

Quoi qu'il en soit, nous espérons pour toutes ces personnes lésées (agriculteurs, acteurs touristiques, propriétaires...), ainsi que pour notre communauté en général, que 2025 sera porteuse de bonnes nouvelles permettant effectivement de retrouver notre environnement et nos activités.

En matière de bonnes nouvelles, nous espérons également en recevoir concernant la **prise en charge financière de ces nombreux travaux**. Nous l'avons annoncé, le montant total estimé dépasse les 15 millions de francs. À titre de comparaison, cela représente le montant du budget de fonctionnement annuel de notre commune. Bien entendu, certains équipements étaient assurés et des subventions conséquentes existent. Mais pas pour tous les domaines. Le chapitre dédié aux intempéries vous donnera plus d'informations à ce propos. Une fois la réponse concrète de l'Etat du Valais reçue, il s'agira alors de préciser nos besoins auprès des fondations déjà sollicitées pour nous aider. Nous ne pouvons donc pas à ce jour mesurer l'impact réel de ces événements sur les finances communales, mais nous nous efforçons naturellement de **trouver tous les soutiens financiers possibles** afin que cela affecte le moins possible notre capacité financière future.

En parlant de finances, la fin d'année coïncide habituellement avec la présentation du budget à l'Assemblée primaire de décembre. Si cette Assemblée aura bien lieu, le budget ne figurera toutefois pas à l'ordre du jour et vous ne trouverez rien à ce sujet dans la présente brochure. La loi sur les communes permet en effet qu'au changement de législature le budget soit présenté en début d'année par le nouveau Conseil. Cette possibilité a été retenue. Aussi, **une Assemblée dédiée aura lieu en février prochain**, et vous recevrez une nouvelle brochure d'information quelques jours avant la tenue de cette dernière. Le traditionnel bilan des 6 derniers mois apparaîtra également dans la publication du début d'année prochaine.



Mot de la Présidente

Si ces sujets « classiques » ont été reportés, cette traditionnelle brochure d'information de décembre a été maintenue pour vous parler des sujets qui seront présentés à cette prochaine Assemblée primaire. Il y en aura trois.

Le dossier le plus important qui vous sera soumis sera celui du **chauffage à distance (CAD) à Evolène**. Un projet en route depuis plus de cinq ans. Une initiative qui découlait d'une étude de planification énergétique, qui identifiait une densité suffisante à Evolène pour mettre en place un système de chauffage centralisé, tout en offrant des solutions adaptées à notre patrimoine bâti exceptionnel pour lequel la rénovation représente un véritable défi (notamment l'isolation). Or rénover est indispensable, et la recherche d'efficacité énergétique n'est plus une option mais une nécessité compte tenu de la nouvelle loi sur l'énergie qui entre en vigueur au 1^{er} janvier.

Le projet initial de CAD envisageait une centrale de chauffe utilisant le bois. Toutefois, après la réalisation d'un forage exploratoire par Evolène Santé débouchant sur des résultats prometteurs, le Conseil communal a refusé de délivrer une concession d'utilisation de l'eau de nappe pour les seuls besoins du projet privé. Ce forage a révélé que le village d'Evolène se dresse au-dessus d'une **ressource exceptionnelle (rare), indigène et renouvelable, et la communauté dans son entier doit pouvoir en profiter**. Telle est la conviction de votre exécutif communal, qui vous propose donc de développer un réseau reposant sur cette technologie. Le fonctionnement de ce réseau a été présenté lors de la séance publique du 12 novembre dernier.

OIKEN est notre partenaire dans ce projet. Nous avons choisi de travailler avec cette entreprise, en mains des collectivités publiques et dont la Commune d'Evolène est actionnaire, après un appel d'offres au début du projet de CAD. Nous avons avancé ensemble et leur avons demandé de réétudier le projet en changeant la source de chaleur, passant d'un système fondé sur la consommation de plaquettes à des pompes à chaleur. Un système **actuellement légèrement plus onéreux, mais innovant et avantageux** d'un point de vue environnemental, les limites de disponibilité du bois de chauffage ayant en plus été soulignées en Valais.

Le projet de CAD a évolué ces dernières années en parallèle du projet Santé et petite enfance. Le CAD compléterait d'ailleurs ce projet de construction à bout touchant. Il est donc nécessaire que la population puisse enfin se prononcer sur cette proposition innovante, **de manière à ne pas bloquer les projets qui en dépendent**. De nombreux privés attendent également de savoir si ce projet se fera ou non afin de lancer leurs propres assainissements, rénovations ou constructions. Le CAD apporterait une solution concrète et simple, qui deviendra incontournable en cas d'acceptation compte tenu de **l'obligation de raccordement** qui l'accompagne. Rassurez-vous, le raccordement ne devient obligatoire qu'au moment où l'installation de chauffage doit être changée et non au moment du déploiement du réseau. Des dérogations sont également possibles. Mais cette obligation est nécessaire compte tenu de l'investissement à consentir par les porteurs de projet: le déploiement de ce CAD se monte en effet à plus de 12 millions de francs.

Dans le projet qu'il vous propose, le Conseil communal a opté pour **une implication minimale de la Commune d'Evolène** (> 500'000 francs), de manière à accompagner et participer aux décisions, tout en n'impactant pas trop les finances communales pour un projet certes décisif pour nos bâtiments publics et le village d'Evolène, mais qui ne concerne pas l'ensemble des citoyens et qui arrive au moment où les investissements communaux sont déjà très importants. À noter qu'OIKEN a accepté le principe que notre Commune puisse augmenter ultérieurement son implication dans la société de production de chaleur si elle le souhaite, ce qui révèle l'excellente relation entretenue avec notre partenaire. Apprenez-en plus sur ce projet en consultant les pages qui lui sont dédiées dans ce bulletin.

En matière d'investissements, nous sommes heureux d'annoncer que **nos deux projets de construction avancent**. Les travaux du bâtiment polyvalent de Clos-Lombard ont enfin débuté. Le projet Santé et Petite enfance devrait quant à lui démarrer après l'hiver. Ces deux crédits d'engagement doivent toutefois être complétés, pour une raison formelle, d'une décision de l'Assemblée primaire permettant à la Commune **d'avoir recours à des prêts bancaires** pour les réaliser, comme cela se fait forcément. L'Inspection canton-



Mot de la Présidente

4

nale des finances le requière, tout en soulignant l'excellent suivi des processus financiers au sein de l'Administration communale. Nous profiterons donc de cette Assemblée primaire pour vous donner plus d'informations sur ces deux projets importants et leur actualité, tout en sollicitant votre accord sur la question de l'emprunt.

Dernier point à l'ordre du jour de cette Assemblée, **l'aide à l'exploitation à destination des remontées mécaniques pour l'année 2025** sera également sollicitée auprès des citoyens. Bien que le budget communal soit présenté un peu plus tard, il est en effet nécessaire à l'aube de la saison hivernale de passer par cette procédure malheureusement devenue routinière dans notre commune. Dans l'attente de décisions liées au renouvellement des remontées et de pouvoir adopter une vision à plus long terme, il est important de garantir aux sociétés qu'elles pourront compter sur le soutien financier communal indispensable à l'ouverture du domaine. Ce sera également l'occasion de faire un point de situation sur l'Espace Dent-Blanche, pour lequel vous trouvez aussi des informations dans le présent bulletin.

Au final, malgré l'absence du budget et du bilan du dernier semestre qui vous parviendront prochainement, **le présent bulletin communal garde une belle allure au vu de l'actualité de la politique communale, mais également grâce aux éléments liés à la vie locale en général.** Je vous invite en particulier à découvrir notre belle jeunesse et ses aspirations en consultant la rubrique dédiée aux nouveaux citoyens à l'occasion de leur promotion civique. Je remercie aussi les diverses sociétés locales qui ont contribué à cette édition, ainsi que les organisateurs pour les nombreux événements qui ont eu lieu cette année. Nous n'avons en effet pas eu le temps de nous ennuyer dans notre commune et nous en sommes heureux et reconnaissants.

Avant de conclure, j'aimerais encore adresser quelques remerciements.

En particulier, étant donné qu'il s'agit du dernier message de cette législature, il me tient à cœur de **vous remercier pour le soutien accordé à votre exécutif tout au long de ces quatre dernières années.** Nous avons vécu, élus et citoyens, une législature particulière et pas de tout repos émotionnellement parlant : covid, détournement de fonds,

votation populaire, avancement du plan de zones, intempéries... D'autres sujets sensibles touchent également à notre manière de vivre en montagne et nous affectent personnellement et collectivement. Parmi eux, nous retrouvons entre autres l'impact du loup et l'annonce de fermeture de la poste. Dans ce contexte, votre confiance et votre forte participation aux dernières élections communales montrent votre intérêt pour notre Commune et représentent une grande source de motivation pour nous, vos élus, qui restons avant toute chose à votre service.

Le changement de législature qui arrive à grands pas amène avec lui deux nouveaux conseillers, Jessica Maître et Manuel Follonier, à qui **nous souhaitons la bienvenue** et avec lesquels nous nous réjouissons de collaborer. De l'autre côté, c'est évidemment avec un pincement au cœur que nous allons prendre congé de Gérard Pralong et de Patrick Quinodoz. **Nous les remercions** chaleureusement pour leur engagement et leur souhaitons tout simplement le meilleur.

Derniers remerciements: en cette année 2024 profondément marquée par les crues de la Borgne et les perturbations que cela a entraîné par la suite - tant sur les plans de l'eau potable, des égouts, des routes, ponts et autres chemins - **la Commune d'Evolène tient à exprimer toute sa gratitude envers les personnes et les entreprises qui ont œuvré** et continueront de le faire pour sécuriser et remettre en état nos infrastructures et notre territoire. **Merci également à vous, citoyennes et citoyens, pour votre patience et votre compréhension malgré les désagréments vécus.** Nous espérons que 2024 restera une exception et que les prochaines années soient plus calmes, avec des services communaux qui répondent au mieux à vos besoins.

Sur ces espoirs, je vous souhaite, chères Evolénardes et chers Evolénards, une agréable et douce fin d'année 2024 ainsi qu'une année 2025 qui puisse répondre à vos aspirations.



Bien à vous,
Virginie Gaspoz



Table des matières

Mot de la Présidente	2
Projet de chauffage à distance	6
Point de situation sur les projets de construction	12
Contrôle de l'inspection des finances	14
Information Poste et Application communale	15
Espace Dent-Blanche	17
Autres actualités	18
Nonagénaire	19
Intempéries de juin	20
Triage forestier et Journée nationale des Bourgeoisies	21
Promotion civique	30
Association 60+	36
Sociétés locales - A vous la parole	38
Evolène-Région Tourisme vous informe	47
Convocation Assemblée primaire 18 décembre 2024	52



Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène

6

Historique du projet

Une première étude, conduite en 2019, avait analysé la faisabilité d'un projet de réseau de chauffage à distance dans la commune d'Evolène. Les résultats avaient été présentés à la population.

Important: Il avait été décidé de collaborer avec OIKEN après une demande d'offres visant à creuser la recommandation de créer un CAD à Evolène provenant de l'étude de planification énergétique territoriale réalisée en 2015.

Cette première étude présentait la faisabilité et rentabilité d'un système alimenté par des chaudières à bois-plaquette avec appoint et secours par une chaudière mazout.

Entretemps, un projet privé a permis de mettre en évidence une nappe phréatique avec un débit important et sous pression.

Cette ressource se devait donc d'être étudiée car elle présente les avantages suivants:

- Mise à disposition de la ressource eau pour la collectivité → opportunité quasi unique (ressource et réseau comparable observé uniquement à Davos)
- Pas de cheminées pour la production principale avec pompes à chaleur (donc pas de panaches de fumée souvent présent avec du bois-plaquettes)
- Possibilité de préserver la ressources bois
- Possibilité de turbiner l'eau à la sortie du puits

Contexte

■ Cité de l'énergie

La Commune d'Evolène est labellisée «Cité de l'énergie» depuis 2019. Dans ce cadre, elle a développé un programme de politique énergétique reprenant les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et ceux de la Vision 2060 du canton du Valais. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, la Commune s'est fixé les objectifs suivants:

- Défendre et valoriser les ressources locales, notamment dans le cadre du retour des

concessions hydroélectriques et dans la réalisation d'un chauffage à distance (CAD) utilisant les ressources locales (eaux souterraines)

- Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes (PAC air-eau, sol-eau, eau-eau, le solaire thermique, le bois, les réseaux thermiques, etc.)
- Réduire la consommation d'énergie par une utilisation économe, rationnelle et efficace de l'énergie

Un plan d'action en adéquation avec le potentiel de la Commune a par conséquent été mis en place, avec notamment les mesures prioritaires suivantes:

- Etude et réalisation du chauffage à distance (CAD eaux souterraines) à Evolène
- Encouragement de la rénovation des bâtiments privés avec une stratégie de développement ou de promotion en faveur du remplacement des chauffages au mazout et électricité par des énergies renouvelables et de l'installation de panneaux photovoltaïques
- Exemplarité pour les constructions et la rénovation des bâtiments publics
- Intégration des prescriptions énergétiques dans le RCCZ (bâtiments et aménagements extérieurs)
- Etude du microturbinage de l'eau potable
- Assainissement de l'éclairage public et analyse de l'extinction par secteur



Evolène
nature & énergies



Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène

■ Nouvelle législation sur l'énergie

L'Etat du Valais a adopté une nouvelle loi sur l'énergie, laquelle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Le but premier est le suivant:

Dans la perspective du développement durable, la présente loi vise à contribuer à un approvisionnement énergétique suffisant, diversifié, sûr, économique, indigène et respectueux de l'environnement. (Art. 1 al.1 LcEne)

Cette loi ancre donc la transition énergétique en imposant de nouveaux standards à respecter, tant pour les collectivités publiques que pour les propriétaires privés. Implications notables:

- Impact général pour le domaine du bâtiment:
 - Nouveaux bâtiments: Chauffages fossile et électrique INTERDITS
 - Anciens bâtiments: Chauffage fossile remplaçable si amélioration énergétique de min. 20%; Chauffage électrique avec délai pour assainir
- Quelques implications pour les communes:
 - Planification énergétique communale (Art. 12 LcEne)
 - Infrastructures énergétiques autant que possible contrôlées par des collectivités publiques valaisannes (Art. 19 LcEne)
 - Exemplarité des collectivités publiques (Art. 27 LcEne)

Le projet de chauffage utilisant l'eau de nappe est donc un projet qui correspond pleinement à ce qui est demandé avec la nouvelle législation qui entrera en force. L'exemplarité des communes, qui était souhaitée auparavant, devient obligatoire. Les nouvelles constructions doivent donc respecter les nouveaux standards, alors que les anciennes vont devoir être assainies progressivement. La perspective d'un tel CAD offre ainsi une solution

optimale, pas seulement pour la rénovation des bâtiments privés, mais également pour la mise en conformité des bâtiments publics.

Le modèle proposé

■ A) Source de chaleur: puits sur eau de nappe

Locaux prévus à proximité du puits pour abriter:

- Les échangeurs sur l'eau de nappe.
- Les turbines.
- Les installations hydrauliques spécifiques.

Potentiel de turbinage:

- Importance de pouvoir turbiner même en l'absence de besoins de chaleur et à pression faible
- Machines de faible puissance (15 kW max) de conception valaisanne et silencieuses
- Potentiel de production: 57 MWh
- Subventions possibles à hauteur de 60 %



■ B) Production de chaleur: centrale PAC

Un nouveau bâtiment (3) indépendant recevra la production de chaleur principale avec les pompes à chaleur. Cette centrale produira 95 % de l'énergie distribuée par le réseau.



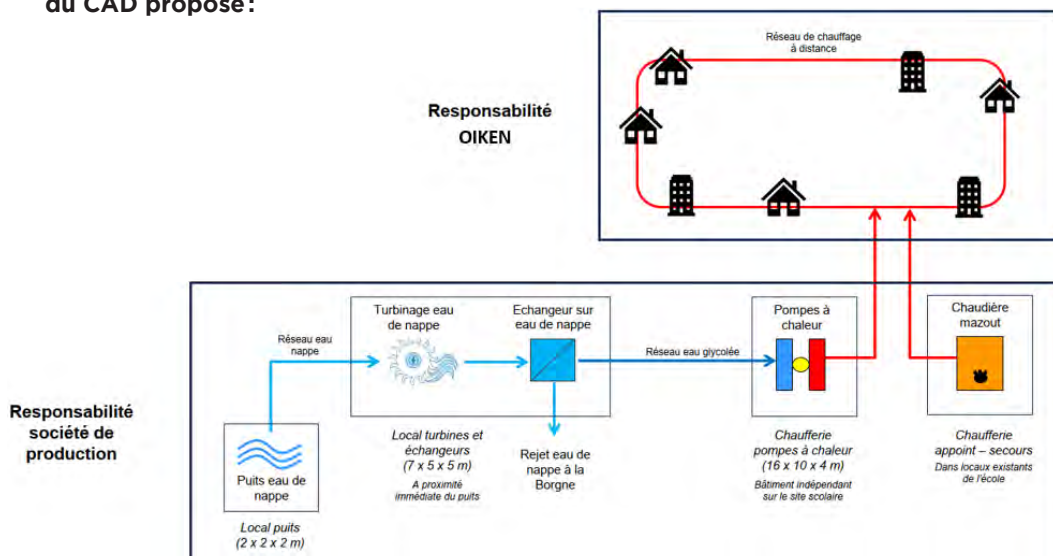
Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène

■ C) Production de chaleur: centrale d'appoint-secours

La production de chaleur de chaleur d'appoint et de secours sera placée dans la chaufferie de l'école existante. Cette centrale produira 5 % de l'énergie distribuée par le réseau. Elle servira uniquement d'appoint et de secours en appui de la centrale pompes à chaleur.

le Conseil d'administration de Sogaval. A noter que cette dernière est prête à réaliser ce projet de CAD indépendamment de la part souhaitée par la Commune (de 0% à > 50%). Le Conseil communal souhaite que la Commune soit partie prenante, de manière à assurer une surveillance politique des prix et en maintenant cette ressource en mains locales.

■ Schéma illustrant le fonctionnement du CAD proposé:



A + B + C, avec leurs connexions, constituent **les infrastructures de la société de production** (rectangle du bas dans le schéma et flux bleus), réunissant comme partenaires Sogaval, la société fille d'OIKEN spécialisée dans les réseaux de chauffage et la Commune d'Evolène.

Suite aux échanges et compte tenu des enjeux financiers actuels pour Evolène (projets de construction en cours, conséquences des intempéries...), la possibilité pour la Commune d'être partenaire de la société de production avec une prise de participation pouvant évoluer dans le temps a été retenue. Cela a été validé par

En ce qui concerne **le réseau de distribution** (rectangle du haut et flux rouges), il sera quant à lui uniquement entre les mains de Sogaval, à l'instar de ce qui se passe pour tous leurs réseaux.

Pour les personnes intéressées et soucieuses de mieux comprendre le fonctionnement convenu, **une lettre d'intention expose les objets, objectifs et modalités du partenariat** envisagé entre la Commune d'Evolène et Sogaval SA. Le document peut être consulté sur notre site internet: <https://www.commune-evolene.ch> > Actualités > Projet de chauffage à distance (CAD).



Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène

Chiffres-clés

- **Un tracé d'une longueur de 3'340m** (réseau et raccordements) qui s'intègre parfaitement dans le projet de réaménagement de l'espace public dans le centre du village
- **La fourniture de 6'000 MWh**, soit la consommation de 600 ménages
- L'économie de l'équivalent de 525'000 litres de mazout par an
- Une réduction annuelle des émissions de CO2 de 1'600 t/an
- Coût du projet (estimations) :
 - **12 millions au total**
 - 5 millions pour le réseau de distribution (100% à charge de Sogaval)
 - 7 millions pour la société de production → capital-actions de la SA à fixer (entre 3 et 5 millions)

Coûts prévisibles pour les preneurs de chaleur

- 1) **Une taxe de raccordement unique** composée de:
 - Une part fixe de CHF 12'000.- par raccordement
 - Une part variable en fonction de la puissance à hauteur de 75 CHF/kW.
 - Possibilité de poser des conduites en attente

Cette taxe couvre la fourniture et la pose des conduites et de la sous-station (propriété d'OIKEN).

- 2) **Un tarif de l'énergie visé payable mensuellement** composé de:

- Taxe de puissance (part fixe): 95.- CHF/kW et par an
- Consommation (part variable): entre 18 et 22 cts

Avantages pour les futurs raccordés

- **Indépendance** vis-à-vis de ressources énergétiques étrangères et fossiles
- Solution concrète pour la rénovation des bâtiments, en lien avec la transition énergétique la nouvelle loi sur l'énergie
- Chauffage à distance **adapté au milieu bâti ancien et dense**
- **Gain de place** et surfaces pouvant être récupérées: chaudières remplacées par une simple sous-station
- **Investissement réduit** par rapport au renouvellement des chaudières et aucun réinvestissement à l'avenir au niveau de la production de chaleur
- **Entretien considérablement réduit**: plus de production de chaleur sur place donc plus d'entretien chaudière, de ramonage ou de révision citerne
- **Solution simple** pour les nouveaux projets (par ex. complexe Evolène Santé)



Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène

Désavantage (à ce jour)

Prix des énergies renouvelables actuellement plus élevé que le fossile (mais quid à l'avenir?)

Soutien à l'économie locale

Énergie fossile	Réseaux thermiques	Avantages:
<ul style="list-style-type: none"> CHF 5.00 CHF 5.00 CHF 90.00 	<ul style="list-style-type: none"> CHF 50.00 CHF 30.00 CHF 15.00 CHF 5.00 	<p>Décarboner en remplaçant les énergies fossiles (gaz, mazout, etc.)</p> <p>Se protéger des fluctuations des tarifs volatils de l'énergie en ayant recours aux ressources locales.</p> <p>Réseaux thermiques distribuant de la chaleur, mais aussi du froid.</p> <p>Réseaux en mains publiques avec des centres de décisions régionaux.</p>

Soirée d'information à la population du 12 novembre 2024

Les explications et illustrations ci-avant sont issues de la présentation qui a été faite conjointement par OIKEN et la Commune en novembre dernier. **La présentation complète de la soirée d'information publique du 12.11.2024 est disponible sur notre site internet: <https://www.commune-evolene.ch> > Actualités > Projet de chauffage à distance (CAD).**

Important: Cette présentation ne sera pas reprise intégralement lors de la prochaine Assemblée primaire. Le focus sera alors mis sur la vision communale et les implications pour les citoyennes et citoyens, en lien avec la décision de principe sollicitée par le Conseil communal à ce stade. La validation par la population est requise dans le but de valider cette hypothèse en lien avec les projets communaux et les projets privés en attente de confirmation sur la réalisation de

ce réseau. Le projet de CAD est en cours depuis 2019, il est l'heure que la population se prononce sur son bien-fondé, quand bien même tout n'est pas réglé définitivement. Cela permettra également de passer de l'avant-projet à l'étude concrète et organisée selon un planning intentionnel.

Vision de la Commune et implications

- **Fonctionnement:**
 - Participation à la société de production (participation au capital-action et à la gestion) de manière à maîtriser la ressource
 - Participation initiale minoritaire avec possibilités d'augmenter ses parts ultérieurement
 - Concession de l'eau à cette société de production
 - Octroi de servitudes pour la réalisation sur terrain communal des instal-



Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène

lations nécessaires au CAD par cette société de production

- Introduction de l'obligation de raccordement au sein du périmètre dans le RCCZ
 - Introduction d'un règlement d'utilisation des eaux souterraines et de surface, ainsi qu'un règlement pour l'utilisation du domaine public
- **Avantages supplémentaires pour la Commune d'Evolène:**
- Utilisation de cette ressource exceptionnelle d'eau de nappe à disposition au niveau local
 - Mise en œuvre de la nouvelle législation sur l'énergie et des objectifs Cité de l'énergie
 - Légère augmentation du prix final de l'énergie mais forte diminution de la dépendance vis-à-vis de l'étranger et grande amélioration de la qualité de l'air local (diminution de l'émission des cheminées en hiver)
 - Raccordement des bâtiments communaux existants à ce réseau (actuellement mazout ou électricité)
 - Futurs bâtiments «Santé et Petite enfance»: Label énergétique exigé et **dépendant du raccordement au CAD**
- Contribution de OIKEN aux frais de fouille (env. un tiers) pour la réhabilitation de toute façon nécessaire de la Rue centrale

L'Assemblée primaire du 18 décembre devra se prononcer sur cette question:

Acceptez-vous de réaliser à Evolène un projet de chauffage à distance en partenariat avec OIKEN/Sogaval avec les conditions ci-dessous ?

- Fonctionnement selon les principes fixés dans la lettre d'intention
- Concession de l'eau à la future nouvelle société de production
- Participation initiale de 10% au capital-actions de la société (300'000.- à 500'000.-), avec possibilité d'augmenter la part au fil du temps selon convention d'actionnaires et participations au Conseil d'administration avec pouvoir de décision
- Achat des terrains et octroi des servitudes par la Commune pour la réalisation des installations nécessaires
- Obligation de raccordement à introduire au RCCZ

Planning intentionnel en cas d'acceptation

- | | |
|---|----------|
| • Prospection auprès des preneurs de chaleur: | dès 2025 |
| • Projet centrale: | 2025 |
| • Projet réseau: | 2025 |
| • Projet puisage dans la nappe: | 2025 |
| • Mise à l'enquête centrale de chauffe et puits: | 2025 |
| • Gros-œuvre centrale de chauffe: | 2026 |
| • Réalisation du puits et du turbinage: | 2026 |
| • Second-œuvre centrale de chauffe (technique): | 2027 |
| • Début des travaux du réseau (dépend des travaux communaux): | 2026 |



Point de situation sur les projets de construction

12

Le Conseil communal et l'Administration de la Commune d'Evolène profitent de la publication de ce bulletin d'information pour vous tenir informés de l'état des lieux des deux projets de construction en cours bénéficiant d'un crédit d'engagement. Voici en résumé les nouvelles relatives à chacun de ces projets.

Projet Clos-Lombard

L'acte relatif à la constitution du droit de superficie et régularisant divers points de situation a été signé le 12 novembre 2024 par la Paroisse d'Evolène, le FC Evolène, OIKEN et la Commune d'Evolène. Nous remercions tous les partenaires cités pour la finalisation de ce chapitre.



En parallèle, la démolition de l'ancien bâtiment a eu lieu et les travaux ont pu débuter. L'objectif à ce stade est de pouvoir avancer autant que possible sur le bâtiment d'ici l'été et de réaliser la réfection de la place au printemps prochain, en vue d'avoir un espace réhabilité au moment des manifestations estivales 2025.

Projet Santé et petite enfance

Les appels d'offre ont eu lieu pour les CFC suivants: terrassements et travaux spéciaux, maçonnerie et béton, échafaudages, électricité, chauffage, ventilation, installations sanitaires et charpente. Le traitement des adjudications a eu lieu lors de la séance du conseil communal du 26 novembre. Plus de détails à ce propos seront présentées lors du prochain bulletin. Il est cependant important de souligner qu'à ce stade l'intention reste de débiter





Point de situation sur les projets de construction

les travaux en mars 2025. Reste pour cela à attendre les décisions de l'Assemblée primaire du 18 décembre relatives au chauffage à distance – puisqu'il est prévu que le complexe entier comprenant le centre scolaire, la crèche-nurserie, les abris, l'UAPE et le centre de santé y soit relié – ainsi que celle décrite au paragraphe suivant.

Décision complémentaire

En effet, la Commune d'Evolène a fait l'objet d'un contrôle de l'Inspection des finances (IF) de l'Etat du Valais, comme cela se fait régulièrement. Si le rapport a surtout souligné la qualité du travail effectué par le service des contributions et le service financier de notre Commune (cf. p. X), quelques recommandations ont également été émises. L'une d'entre elles a mis en exergue que les crédits d'engagement ont été demandés et octroyés valablement, mais qu'il aurait fallu y inclure une indication relative au recours à l'emprunt. Exemple avec le projet Santé et petite enfance:

- Question posée lors de la votation: Acceptez-vous d'octroyer un crédit d'en-

gagement de 11.5 millions en vue de la construction de l'ensemble du projet communal «Santé et petite enfance»?

- Question qu'il aurait fallu poser selon l'IF: Acceptez-vous d'octroyer un crédit d'engagement de 11.5 millions en vue de la construction de l'ensemble du projet communal « Santé et petite enfance » et que dans ce but la Commune d'Evolène ait recours à l'emprunt?

Cela est fondamentalement un problème formel qui ne remet pas en question la légitimité des crédits d'engagement octroyés, mais il a été demandé de corriger cela en sollicitant l'Assemblée primaire d'Evolène à ce propos lors de notre prochaine échéance.

L'Assemblée primaire du 18 décembre devra donc se prononcer sur cette question:

Acceptez-vous que la Commune d'Evolène ait recours à l'emprunt pour réaliser les crédits d'engagement d'ores et déjà validés par l'Assemblée primaire?





Rapport de l'inspection des finances

14

Dans le cadre de la surveillance des communes, la section des finances communales du Service des affaires intérieures et communales analyse les budgets et les comptes des communes à l'aide d'une check-list. Les manquements de moindre importance constatés par cette section sont communiqués directement à l'entité concernée. Si la section des finances communales constate des manquements importants, le Conseil d'État ou le Département cantonal compétent arrêtent des mesures dont le contrôle et le suivi incombent selon l'article 95 OGFCo à l'Inspection des finances. Retrouvez ci-dessous le résumé du contrôle de la Commune d'Evolène effectué le 29 octobre 2024 :

« L'ESSENTIEL EN BREF »

En vertu de l'article 96 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo), l'Inspection cantonale des finances effectue périodiquement des visites auprès des communes. Les contrôles réalisés portent sur la notification et la perception des impôts, le système de contrôle interne ainsi que les compétences d'engagement des dépenses.

Les impôts sont correctement notifiés.

Les notifications des impôts correspondent aux listings du Service cantonal des contributions (SCC).

Le suivi régulier des débiteurs-impôts est assuré.

Concernant le système de contrôle interne, les prescriptions énumérées à l'article 88 OGFCo, ont été édictées en cours de mandat. Elles doivent encore être formellement adoptées par le Conseil communal.

Pour les projets analysés, les compétences d'engagement des dépenses ont été respectées.»

Le Conseil communal a été informé des résultats de ce rapport. La qualité du travail effectué par le personnel communal a été soulignée par les contrôleurs. ***Aussi, la Commune d'Evolène adresse ses félicitations et ses remerciements à son personnel du service des contributions et des finances, et cela en particulier à Madame Edith Beytrison et Madame Véronique Métrailer.***





Annnonce de fermeture de la poste d'Evolène



A la fin de l'été, la Poste a contacté la Commune d'Evolène afin de venir parler du «développement de la filiale d'Evolène». Un rendez-vous a été fixé au 27 novembre 2024 (RDV à venir après la rédaction de ces lignes). Dans l'intervalle, la presse a fortement médiatisé l'annonce de fermeture de plus d'une centaine de filiales propres de la Poste à l'échelle du pays. Pour le seul canton du Valais, 14 filiales dans autant de communes sont concernées, dont celle d'Evolène. L'argument avancé pour justifier cette réorganisation: la baisse importante du volume d'affaires dans les offices concernés. Pour rappel, notre filiale est exploitée depuis

quelques années conjointement avec celle de Vex aux horaires suivants: LU-VE 10h30-12h et 13h30-15h, SA 8h30-10h30. Cette adaptation avait signifié une diminution des horaires d'ouverture.

En l'attente de la rencontre officielle, la Commune d'Evolène a intégré l'Alliance des communes romandes opposées à la fermeture des bureaux de poste, en compagnie d'une quarantaine d'autres communes concernées. **La Commune d'Evolène souhaite bien évidemment se battre pour maintenir ce service indispensable à notre qualité de vie.**

Affaire à suivre...

Information Application smartphone «Evolène»

Notre application mobile est le canal de communication le plus efficace pour vous informer des perturbations (coupures d'eau, travaux, fermetures de route, déviations, etc.) ou événements en cours ou à venir sur notre territoire communal. Plus de 4000 téléphones sont inscrits pour recevoir les notifications à ce propos (onglet Alertes). Cela est gratuit.

Ce canal a été particulièrement précieux suite aux intempéries de juin, notamment avec les problèmes de distribution d'eau que nous avons connus. Cela est utile pour atteindre rapidement les gens, et afin de pouvoir faire évoluer l'information au fil du temps, contrairement aux envois en tous-ménages qui prennent en général près d'une semaine (distribution postale: 5 jours ouvrables) et pour lesquelles l'information est parfois caduque lorsqu'elle arrive chez les destinataires.

Malheureusement, le système a connu quelques problèmes dernièrement, les notifications n'étant plus transmises à tous les appareils inscrits pendant plusieurs semaines. Notre prestataire s'efforce de remédier à cette situation. Toutefois, si vous faites partie des personnes qui n'ont plus reçu de notifications depuis un moment (alors que nous n'avons jamais cessé d'utiliser ce canal), **nous vous encourageons à désinstaller puis à réinstaller l'application**, de manière à pouvoir à nouveau recevoir les informations désirées. Merci de votre compréhension.



Espace Dent-Blanche



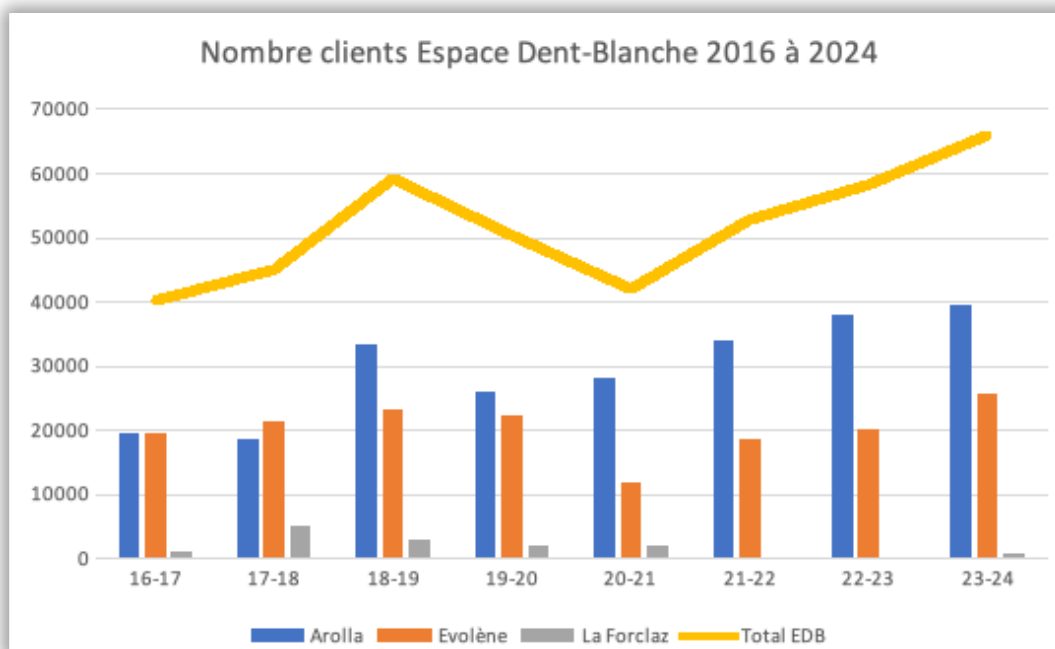
Bilan saison 2023-2024

Le bilan de la saison d'hiver 2023-2024 est extrêmement réjouissant pour l'Espace Dent-Blanche avec une augmentation de 13% des journées skieurs par rapport à l'hiver 2022-2023. Les fortes chutes de neige de fin novembre et début décembre ainsi que la météo très ensoleillée de mi-janvier à mi-février ont fortement participé à cette belle progression qui suit une année 2022-2023 déjà remarquable (+11%).

■ Analyse du nombre de clients

L'analyse de nombre de clients indique

une augmentation de 13% des journées skieurs par rapport à 2022-2023. Dans le détail, les abonnements MagicPass progressent de 20% (nouveau record pour Espace Dent-Blanche avec 30363 clients MagicPass) et les abonnements «Espace Dent-Blanche» progressent de 7%. L'aspect réjouissant est la constante augmentation des clients «MagicPass». Depuis notre entrée dans le MagicPass, c'est une progression de 50% qui est constatée. Le nombre de MagicPass déjà vendu devrait permettre une nouvelle hausse pour la saison 2024-2025.



■ Répartition des journées skieurs pour 2023-2024:

Arolla: 59,95% (39471) -> ouverture du 8 décembre au 14 avril.

Evolène: 39,06% (25715) -> ouverture du 13 décembre au 23 mars.

La Forclaz: 0,99% (655) -> uniquement le télésiège de la Forclaz et le babylift ouverts ponctuellement.

Meilleure journée de la saison: 13 février 2024, 1693 clients total Espace Dent-Blanche

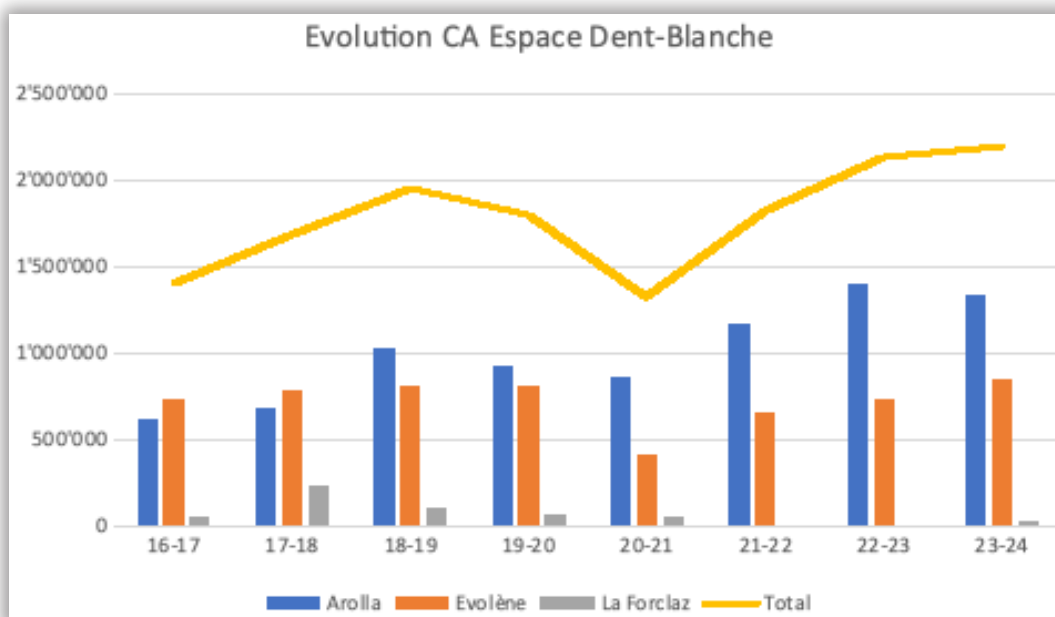


Espace Dent-Blanche

■ Chiffre d'affaires

Le résultat total du chiffre d'affaires pour la saison 2023-2024 enregistre une augmentation de 4% par rapport à la saison 2022-2023. Dans le détail, les ventes d'abonnements de ski progressent de 5% alors que le CA des restau-

rants diminue de 2%. La mauvaise météo de mi-mars à la fin de la saison a impacté négativement le résultat des restaurants et buvettes. La CA total s'élève à Fr. 2'194'148.- contre 2'119'573 en 2022-2023. Cette augmentation est dans la moyenne valaisanne.



■ MagicPass, saison record

Avec 30363 clients «MagicPass», la progression constante des clients MagicPass se confirme avec une progression de 20% par rapport à 2022-2023.

A ce jour, pour la saison 2024-2025, 20000 MagicPass supplémentaires ont déjà été vendus.

L'achat du MagicPass est possible directement sur magicpass.ch. Une subvention de 200.- est accordée par la commune d'Evolène à tous les jeunes (voir conditions sur commune-evolene.ch)

L'Assemblée primaire du 18 décembre devra se prononcer sur cette question:

Acceptez-vous d'allouer pour l'année 2025 les aides à l'exploitation ci-dessous ?

- Allocation d'une aide de Fr. 400'000.- à Télé-Evolène
- Allocation d'une aide de Fr. 105'000.- aux Remontées mécaniques d'Arolla
- Allocation d'une aide de Fr. 20'000.- à Blanchalpe



Par Yvan Maistre | Président d'Espace Dent-Blanche



Autres actualités

18

Modification de la gestion des autorisations de construire

A partir de février 2025, la commune d'Évolène intégrera la plateforme eConstruction, une gestion entièrement numérique pour vos demandes d'autorisation de construire. Cette nouvelle procédure remplacera définitivement l'utilisation des dossiers papier, afin de répondre de manière plus efficace aux requêtes des citoyens.

- Dématisation de la procédure: toutes les démarches liées aux demandes de permis de construire se feront désormais en ligne, vous permettant de soumettre et suivre votre dossier directement depuis chez vous.
- Consultation à distance: vous pourrez consulter l'état d'avancement de votre demande à tout moment, y compris la consultation de projets mis à l'enquête, sans avoir à vous déplacer.
- Respect des procédures légales: la plateforme garantit que toutes les étapes du processus respectent strictement les exigences légales et réglementaires en vigueur.
- Optimisation des délais de traitement: en cas de consultation des services cantonaux, la dématérialisation permet un traitement plus rapide des dossiers, accélérant ainsi le processus global. Vous pourrez également suivre son avancement en temps réel et lire les commentaires de chaque intervenant.
- Nécessité d'une SwissID vérifiée: pour déposer votre dossier sur la plateforme ou pour pouvoir consulter les projets mis à l'enquête, il sera nécessaire de disposer d'une SwissID vérifiée permettant un accès sécurisé et personnalisé aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de la construction.

Nous nous réjouissons de rejoindre les communes qui utilisent déjà la plateforme avec grande satisfaction, en attendant le déploiement pour le reste des communes valaisannes d'ici fin 2025. Nous vous encourageons à vous préparer pour cette nouvelle procédure afin de gérer vos futurs projets de construction. Nous mettrons davantage d'informations à ce propos dans notre prochain bulletin d'information.

Adaptation de la taxe communale sur les déchets

La taxe au sac est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Depuis lors, les recettes liées à ce nouveau mode de gestion des déchets sont insuffisantes pour couvrir les charges. Or ce compte doit impérativement être auto-financé. Une faible taxe initiale avait été fixée étant donné que le compte affichait alors un bénéfice important. Bénéfice qui a totalement fondu au fil du temps et a désormais disparu. En décembre 2023, un large article avait décrit cette problématique. En conséquence, une augmentation de la taxe sur les déchets a été effectuée l'an dernier, le montant de la taxe de base pour les particuliers passant de 0.85/m² à Fr. 1.10/m². Pour les entreprises, la taxe a été doublée l'an dernier.

Malgré ces adaptations, l'équilibre n'a de loin pas été atteint. Aussi, le Conseil communal a décidé de relever une nouvelle fois le montant de la taxe de base pour les particuliers en le fixant désormais à Fr. 1.50/m². Le règlement communal permet en effet d'adapter ce tarif entre Fr. 0.10 et 5.-/m². Aucune augmentation n'est cette fois opérée pour les entreprises, lesquelles ont déjà fortement été impactées par l'augmentation précédente.



Nonagénaire

En cette fin d'été 2024, la commune d'Evolène a accueilli un nouveau nonagénaire, le second de l'année. C'est avec plaisir que la famille vous présente cette personnalité connue sur les Rocs, valaisan d'adoption.

Luc Tappolet, 7 septembre 1934

Né à Genève, Luc a rapidement découvert le val d'Hérens, lorsque ses parents ont construit un chalet sur les hauts de La Sage en 1949 avec l'aide de Martin Pralong. Ils voulaient pouvoir admirer la vue unique sur le Pigne d'Arolla. C'est à cette époque que remonte son amitié avec Antoine Forclaz. Par la suite, il y a passé de très nombreux moments à se promener dans la région, jusqu'à escalader la Dent Blanche avec deux amis, dont Michel Maistre. Ses études d'ingénieur en génie civil à l'EPFZ lui ont permis de calculer la sécurité

nécessaire pour de nombreuses constructions à Genève et en Suisse romande (le passage de l'autoroute A1 sous les voies de chemin de fer à Ecublens en 1963, le parking du Mont-Blanc à Genève en 1972, le pont de l'autoroute sur le Rhône à Genève en 1992, etc.). Nous pensons à lui chaque fois qu'on y passe. En septembre 1999, il a fait valoir ses droits à la retraite.

Après un premier séjour entre 1995 et 1999, il a de nouveau déposé ses papiers à Evolène le 1^{er} janvier 2021, où il a tous ses amis.

L'âge et la raison l'ont conduit à laisser le parapente, qu'il pratiquait sur les hauts de Cotter, entre autres. Nous avons toujours eu des frissons en le voyant dans les airs, sur nos têtes. Mais encore à 90 ans, Luc ne lâche pas son sport préféré, le ski.

En un mot, Luc est quelqu'un de généreux, toujours prêt pour aider ses amis.

Nous ferons tout pour qu'il puisse profiter de la vie le plus longtemps possible.

Ses deux enfants, Christine et Marc





Intempéries de juin 2024

La Commune d'Evolène, à l'instar de nombreuses régions du Canton du Valais ainsi que d'autres régions, a été fortement touchée par les deux événements de crues exceptionnelles qui ont eu lieu les 21 et les 22 juin, puis les 29 et 30 juin. Le deuxième weekend s'est soldé par une crue encore plus importante que lors du premier épisode (davantage de matériel). Compte tenu des dégâts causés par la première crue (dépôts, érosion), et malgré les mesures déjà mises en place entre le 22 et le 29 juin, les débordements des 29 et 30 juin ont eu de lourdes conséquences sur notre territoire.

Nous sommes, bien entendu, heureux que ces intempéries n'aient pas débouché sur un drame humain dans notre région. Malgré tout, les dégâts dans notre commune sont considérables, à savoir notamment :

- Destruction des berges et dépôts de matériaux (sable, boue, pierres, troncs etc.) sur plusieurs dizaines de kilomètres, d'Arolla à Satarma, des Haudères à Evolène, à Ferpècle, à la Villette
- Destruction de terrains agricoles exploités aux abords de la Borgne ainsi que de nombreux accès de fauche pour les agriculteurs/accès aux forêts de protection
- Destruction partielle du camping de Molignon aux Haudères
- Destruction complète d'un pont sur la Borgne (camping de Molignon) et fort endommagement de plusieurs autres
- Destruction partielle des routes d'accès aux fermes sises au bas du village des Haudères et à l'Hérens Aréna
- Arrachage des conduites principales d'eau potable desservant la plupart des villages de la commune
- Casse de plusieurs conduites d'eaux usées et d'eau potable aux alentours de la Borgne
- Mise hors service de la station d'épuration (STEP) communale compte tenu de l'afflux d'alluvions puis traitement partiel des eaux usées
- Mise en péril de nombreux pylônes aux abords de la Borgne
- Mise en péril des routes cantonales proches de la Borgne, notamment en

direction de Lanna, à la Tour, au pont de Pralovin (route d'Arolla) et à Satarma

- Dégâts au centre de tri communal
- Dégâts dans plusieurs fermes et garages privés situés aux abords de la Borgne
- Zones alluviales dévastées (arbres arrachés, faune et flore disparus...)
- Destruction des travaux de renaturation qui étaient encore en cours
- Quelques glissements de terrain
- Impacts sur de nombreux chemins pédestres devenus impraticables ou inaccessibles

Dans les pages suivantes, nous revenons en images et avec quelques paragraphes sur ces événements et leurs impacts pour notre Commune, ses habitants et ses visiteurs.





Intempéries de juin 2024

Travaux d'urgence et de remise en état

Les travaux de première priorité ont permis de sécuriser les infrastructures critiques: curage et rétablissement de la rivière dans son lit, évacuation d'embâcles obstruant l'écoulement des eaux, rétablissement et renforcement des berges des secteurs prioritaires, protection des ponts, des pylônes électriques, de la déchetterie et des bâtiments exposés avec construction d'enrochements.

Plusieurs entreprises, avec leur personnel et leurs engins spécialisés, ont été à l'œuvre sur le territoire communal pendant des mois, s'attelant à la remise en état. Les travaux ont été entrepris par ordre de priorité selon le degré d'urgence et de risque, tous les secteurs ne pouvant être sécurisés immédiatement en simultanément. L'ordre des priorités est défini et les travaux ont été réalisés sous la supervision du Service cantonal des dangers naturels, de la Commune d'Evolène et des

bureaux d'ingénieurs spécialisés mandatés. L'accent a été mis en premier lieu sur le renforcement définitif des berges prioritaires avec la construction de plusieurs kilomètres d'enrochement. Aussi, cet été et cet automne, pour des raisons de sécurité, il a été interdit de se promener sur les digues de la Borgne et sur les chantiers. Le terrain était en effet instable à certains endroits, et il était impératif de laisser les professionnels et leurs énormes machines travailler sans se soucier d'une présence humaine à proximité. La crainte d'un accident a été très difficile à vivre pour les ouvriers, en particulier durant la période touristique.

Tout n'a cependant pas pu être entrepris avant l'arrivée de l'hiver. Pour certains secteurs, les travaux reprendront dans quelques semaines ou mois. Tout ne pourra pas non plus être réhabilité selon la clause d'urgence décrétée par l'Etat du Valais, des mises à l'enquête seront nécessaires pour certaines mesures.





Intempéries de juin 2024

Eau potable

La rupture des deux conduites principales d'eau potable au premier jour de crue, le vendredi 21 juin, restera le point le plus difficile à gérer suite à ces intempéries. Pour rappel, voici ce qui s'est passé et a tant impacté la qualité de vie dans notre commune de fin juin jusqu'à la fin septembre.

La source du problème: Les conduites principales du réseau d'eau, en provenance de la Gouille, ont été arrachées au passage de la Borgne (avant Pralovin) en raison de la forte érosion provoquée par les débits en mouvement. Ces conduites alimentent d'ordinaire l'ensemble du territoire à l'exception du village de la Forclaz. L'une remonte directement sur les Rocs pour alimenter la Sage et Villaz. L'autre rejoint le réservoir des Haudères et alimente ensuite également la Tour, Evolène et Lannaz. Leur réparation, en milieu hostile et instable, a nécessité des moyens particuliers (notamment forages profonds), ce qui a pris du temps. La remise en service de ces conduites, autrefois souterraines et désormais aériennes, est arrivée à la fin du mois de juillet.

Des mesures provisoires ont donc été mises en place afin d'acheminer l'eau du réservoir de la Forclaz vers les villages des Haudères et d'Evolène, ainsi que dans le secteur de la Sage et Villaz. Pour le déploiement, le personnel communal a notamment été secondé par les sapeurs-pompiers du CSI Hérens ainsi que par la Protection civile. Certains secteurs, notamment Pralovin, ont été privés d'eau jusqu'au début août.

Pour le secteur de la Sage-Villaz, des apports complémentaires ont été effectués au moyen d'un camion-citerne spécialisé afin de mieux répondre aux besoins. C'est pourquoi sur ce secteur l'eau a dû être bouillie avant consommation. Ceci était une précaution compte tenu du transport de l'eau, pour éviter tout risque mal-

gré le soin apporté à la manutention de l'eau (passage de l'eau du réservoir de la Forclaz ou de la Villette à la citerne, puis de la citerne au réservoir de la Sage). De l'eau en bouteille était à disposition.



Malgré tout cela, des pénuries temporaires ont malheureusement parfois été observées, et ce dans l'ensemble de la commune. Le débit des sources de la Forclaz était à son maximum au début de la crise, puis a commencé à diminuer, limitant petit à petit les quantités d'eau disponibles, ce qui a justifié des restrictions d'utilisation. En parallèle, le taux d'occupation des lits touristiques de notre commune augmentait semaine après semaine, rendant la situation très tendue.

Au moment de la remise en eau des conduites au passage de la Borgne d'Arolla, début août, il a malheureusement été constaté que ces conduites avaient également été endommagées au passage de la Borgne de Ferpècle. Concernant la conduite principale alimentant le réservoir des Haudères, une conduite PE a été mise sous le pont afin d'alimenter tout de même le réservoir, ce qui a permis de couper l'alimentation depuis la Forclaz, améliorant ainsi la quantité d'eau disponible.

La conduite principale allant à la Sage avait quant à elle été endommagée, mais elle pouvait tout de même alimenter en partie le secteur (env. un tiers de sa capacité). La



Intempéries de juin 2024

liaison avec le réservoir de la Forclaz permettait de compléter, faisant ainsi que les sources provenant du secteur de la Forclaz n'alimentaient plus que les villages de sur les Rocs.

Les réparations ont été compliquées compte tenu des débits d'eau toujours importants dans la rivière. Il a également fallu déplacer le petit oratoire construit au croisement de ces conduites. Nous remercions Grande-Dixence, qui avait à l'époque financé cet ouvrage dédié aux travailleurs de Bertol et Bricola, d'avoir soutenu son déplacement de l'autre côté de la route principale.



Une autre réparation importante a été celle de la conduite reliant Evolène à Lannaz. Des travaux spéciaux ont également été nécessaires. La situation est désormais rétablie à l'échelle du territoire. Au final, les mesures provisoires mises en place pour assurer la distribution d'eau ainsi que les frais de réhabilitation du réseau dépassent

les 900'000 francs. Cela est fort heureusement en grande partie pris en charge par notre assurance. Pour information/rappel, les taxes annuelles d'eau potable atteignent un montant total d'env. 330'000 francs.

Eaux usées

Suite aux intempéries de juin et aux débordements de la Borgne, la gestion des eaux usées de la commune d'Evolène a été fortement compromise. Le réseau communal d'eaux usées fonctionne en effet par gravité et est implanté en rive droite de la Borgne. Or, compte tenu des ruptures de digues, du déplacement du lit de la Borgne et des autres dépôts de matériaux, les égouts communaux ont été obstrués ou détruits (selon les secteurs) sur plus de 3 km entre les Haudères et Evolène.

Du 21 juin jusqu'au 5 juillet, notre STEP communale était hors service, les eaux usées se déversaient dans la Borgne. Suite aux ruptures de canalisations aux abords de la Borgne, un énorme apport d'objets





Intempéries de juin 2024

24

volumineux (pierre, bois) et de limons a été constaté sur le collecteur d'arrivée à la STEP et à la station dès le 21 juin, nécessitant d'importants travaux de remise en état. Vendredi 5 juillet, la STEP a pu être remise en fonction et traite dès lors les eaux usées d'Evolène et de la Tour, avant de les rejeter propres à la Borgne.

Des travaux conséquents ont toutefois été nécessaires pour les eaux usées des Haudères et des Rocs. La réparation respectivement le remplacement de ces égouts a nécessité beaucoup de temps avant un retour à la normale. En effet, avant de remplacer les canalisations, il était impératif de sécuriser le lit de la Borgne et de refaire les digues attenantes. De plus, ces ouvrages étant enterrés, parfois sous une quantité importante de matériaux, il était impossible de connaître précisément l'étendue des dégâts. Rétablir la gestion des eaux usées était donc une priorité dépendante de l'avancée des travaux de la Borgne.

Les secteurs de Villaz, la Sage et certains quartiers des Haudères (Molignon, Berthé) sont à nouveau connectés à la STEP depuis la mi-novembre. Concernant les villages des Haudères et de la Forclaz, le retour à la normale est espéré pour la mi-décembre. La réhabilitation de ces canalisations, estimée à ce jour à plus d'1.5 million de francs, n'est malheureusement pas prise en charge par l'assurance ni subventionnée. Seuls les travaux liés à la STEP sont assurés. Aucune base légale ne permet apparemment une aide cantonale pour la remise en état d'un réseau existant. Des soutiens externes ont d'ores et déjà été demandés et seront réitérés compte tenu de l'impact massif de ce poste pour les finances communales. Pour information/rappel, les taxes annuelles d'eaux usées atteignent un montant total d'env. 450'000 francs, montant déjà insuffisant pour couvrir les coûts d'une année ordinaire.

Soirée d'information du 30 septembre 2024

Trois mois après ces intempéries, la Commune a organisé une soirée pour informer la population de l'état de situation suite à ces intempéries. La date du 30 septembre correspondait également au délai fixé par l'Etat du Valais pour envoyer toutes les demandes de subventionnement par secteur:

- Dangers naturels/cours d'eau
- Agriculture
- Forêts, nature et paysage
- Environnement (eau usées)
- Mobilité (routes cantonales)

Les informations communales ont été complétées par l'Etat du Valais et son service des dangers naturels et par Grand-Dixence. Cette dernière, par son directeur, a montré l'impact des intempéries et souligné le rôle des aménagements en amont, lesquels ont permis de limiter les quantités d'eau lâchées dans les Borgnes grâce aux





Intempéries de juin 2024

retenues et au pompage en direction du collecteur et du barrage. Le projet de retenue supplémentaire sur les hauts de Zermatt, le barrage du Gornerli, aura également un impact sur la protection contre les crues en plus de sa plus-value sur la production d'énergie hivernale.

Les informations complètes de la soirée d'information publique du 30.09.2024 sont

disponibles sur notre site internet: <https://www.commune-evolene.ch/> > Administration > Intempéries 2024 > Présentations.

En précisant toutefois que les présentations se sont surtout axées autour de photos parlantes, le texte n'accompagnant pas toujours le propos dans ces supports de présentation.

Coûts et financement

Le tableau ci-dessous indique les montants totaux estimés tels qu'annoncés au Canton du Valais à la mi-octobre. Les chiffres diffèrent en partie des montants

présentés le 30 septembre, les estimations étant en constante évolution en fonction des décisions prises par les différents acteurs concernés.

Catégorie	Coûts totaux estimés (prov.)	Participation financière externe	Solde à charge de la Commune
Eau potable	950'000	835'000 = Assurance 90%	115'000
Eaux usées et STEP STEP	1'680'000	130'000 = Assurance 90% STEP uniquement	1'550'000
Dangers naturels et forêts (SDANA - SNFP)	9'634'000	8'189'000 85% subventions*	1'445'000
Dessertes agricoles (SCA)	2'884'000	2'234'000 77.6% subventions	646'000
TOTAL	15'148'000		3'756'000

* La loi prévoit qu'un soutien supplémentaire, allant jusqu'à 95% max., est possible sur demande de la Commune si les finances communales sont mises en danger. Une demande en ce sens a donc été faite par la Commune d'Evolène, son examen est en cours auprès de l'Etat du Valais.

Pour l'agriculture, en vue de la remise en état des terres agricoles, 2 dossiers ont été déposés en vue d'un soutien global par les améliorations foncières. L'un de ces dossiers présente les parcelles hors inventaires fédéraux, l'autre les parcelles au sein d'inventaires fédéraux (zones alluviales, protection du paysage, etc.), car ces dernières doivent faire l'objet d'un examen par dif-

férents services fédéraux. La Commune d'Evolène appuie ces demandes et espère leur validation afin de réhabiliter les terrains agricoles touchés par les crues. Leur examen est en cours auprès du Canton et de la Confédération. Le coût de remise en état a été calculé, mais le taux de subventionnement et les conditions y relatives ne sont pour l'heure pas connus, raison pour



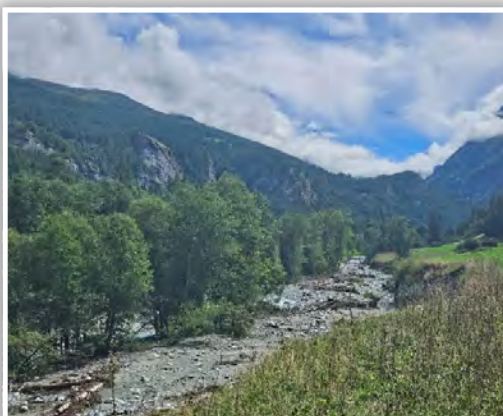
Intempéries de juin 2024

laquelle ces chiffres n'ont pas été introduits dans le tableau récapitulant les coûts:

- Remise en état des terres hors inv. (SCA) - 4 hectares: 837'000
- Remise en état des terres dans l'inv. (SCA) - 6 hectares: 1'972'000

Quelques chiffres liés à la gestion de la crise

- Nombre d'heures d'engagement:
 - Etat-major de crise en cas de catastrophe (EM communal réduit): 300 heures
 - Centre Secours incendie (CSI Hérens): 560 heures
 - Protection civile: 600 heures
 - Collaborateurs communaux des travaux publics: 550 heures
- Eau transportée par camion dans réservoir de la Sage: 10'000 m³ soit 55'500 baignoires
- Bouteilles d'eau distribuée: 17'000 bouteilles de 1.5l
- Conduites d'eau provisoires: 3'500 m (la Forclaz - les Haudères et la Forclaz/la Terra - la Sage)
- Nouvelles canalisation : 2'700 m





Intempéries de juin 2024

Remerciements

La Commune d'Evolène tient à remercier toutes les personnes, services et entreprises impliqués suite ces intempéries, qui nous ont permis de gérer au mieux cette situation exceptionnelle grâce à leur engagement sans relâche pour le rétablissement de notre sécurité et la continuité des services à la population malgré les circonstances. Nos remerciements particuliers vont aux entités suivantes :

- Etat-major communal en cas de catastrophe (EMC), par son chef Patrick Sierro
- Personnel communal, en particulier les travaux publics et service technique
- Police intercommunale du Val d'Hérens (PIVH)

- Centre sécurité incendie (CSI) du Val d'Hérens
- Etat du Valais, par ses différents services, en particulier le Service des dangers naturels
- Entreprises de génie civil, travaux spéciaux, sanitaires, transport, distribution
- Bureaux d'ingénieurs et direction des travaux
- Protection civile (Pci)
- Grande-Dixence
- Migros (don Fr. 50'000.-)

... ainsi qu'à la population, qui dans sa grande majorité s'est révélée patiente, compréhensive et solidaire face à cette situation extraordinaire.



« L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie. »

Antoine de Saint-Exupéry



Journée des bourgeoisies – samedi 14 septembre 2024

28

UN JOUR ENSEMBLE, c'est le thème de la journée nationale des Bourgeoisies organisée le 14 septembre au centre forestier d'Evolène.

Dans toutes les régions de Suisse, il existe plus de 1600 bourgeoisies, communes bourgeoises et corporations.

Plus de 350 d'entre elles ont organisé des manifestations la journée pour tous.

Le thème lors de cette journée à Evolène était «La Bourgeoisie d'Evolène et sa population au fil des siècles». Nous profitons de cet article pour remercier Eric Quinodoz, Charles-Albert Beytrison, Hervé Mayoraz ainsi que le laboratoire romand de dendrochronologie pour leur très appréciée présentation. Merci également au public venu en nombre malgré les températures glaciales.

LES COMMUNES BOURGEOISES APPORTENT UNE CONTRIBUTION PRÉCIEUSE À LA COLLECTIVITÉ, DE DIVERSES MANIÈRES.

Les bourgeoisies sont des institutions modernes qui s'engagent par leurs actions pour le bien-être de la collectivité et donc pour l'avenir de notre pays.

Les bourgeoisies pensent et agissent sur à long terme pour les générations futures.



Pour elles, la durabilité n'est pas un slogan, mais un exemple à suivre au quotidien.

La forêt est l'élément fédérateur des communes bourgeoises. Plus de 40% des forêts suisses appartiennent aux bourgeoisies. Elles sont ainsi les plus grandes propriétaires forestières de Suisse. Plus de 90% des bourgeoisies gèrent leurs forêts. Elles produisent du bois, une matière première importante. Celui-ci permet de construire des bâtiments, des écoles et bien d'autres. La gestion active des forêts joue un rôle important dans notre protection contre les dangers naturels. Les triages forestiers réalisent également de nombreux objets, par exemple des bancs ou des tables de pique-nique.

LES BOURGEOISIES FOURNISSENT ÉGALEMENT DU BOIS D'ÉNERGIE.

Le bois est un matériau / matière première renouvelable. Son potentiel d'utilisation est vaste. Le bois, abattu et transformé sur place, est un produit naturel à haute valeur ajoutée présentant un bilan écologique optimal. De plus, le bois transporté sur de courtes distances pour y être transformé en produit fini, ne laisse aucun déchet. Il est en effet utilisé jusqu'au dernier copeau. Il est neutre pour la production de CO₂ et son recyclage est nettement moins onéreux et polluant que celui d'autres produits.

QUELQUES MOTS MAINTENANT SUR NOTRE TRIAGE FORESTIER.

Nos forêts, c'est 90% de forêts de protection, c'est 4200 hectares sous gestion mais aussi 13'500m³ d'accroissement annuel. Depuis 2008, nous avons un mandat de gestion pour la bourgeoisie de St-Martin. En 2015, nous avons inauguré le centre forestier qui nous a permis de renforcer nettement la qualité de notre travail et le confort de nos collaborateurs. Ce bâtiment a également été le 1^{er} bâtiment



Journée des bourgeoisies – samedi 14 septembre 2024

communal MINERGIE et est équipé de panneaux solaires.

Nous offrons une multitude de produits et prestations dans le domaine de la forêt, de la nature et du paysage et des dangers naturels. Nous offrons également une multitude de produits et prestations aux particuliers et entreprises. Vous trouvez toutes les informations sur notre site Internet www.triage-forestier.ch. Vous y verrez la mul-

titude de produits, comme le bois de feu, mais aussi les splendides réalisations de notre équipe comme des bassins ou bacs à fleurs ainsi que des tables et bancs.

Le triage forestier gère ses surfaces forestières selon des méthodes et à un rythme qui permettent de maintenir la diversité biologique, la productivité, la capacité de régénération et la vitalité de l'écosystème forestier. Le but est de «prélever les intérêts (accroissement) sans amoindrir le capital».

En 2023, le volume de chiffre d'affaires du triage forestier s'est élevé à plus de 1'500'000 francs répartis entre les différents travaux, la vente de bois et les subventions pour l'entretien des forêts de protection et aussi la police forestière. Notre équipe est composée de 8 personnes que je profite encore ici de remercier chaleureusement pour tout le travail accompli durant l'année mais aussi pour la parfaite organisation de la journée des bourgeoisies en septembre dernier.



*Pour le triage forestier d'Evolène
Yvan Maistre, Conseiller communal*





Promotions civiques

Au travers de sa sous-commission Jeunesse et culture, la Commune d'Evolène a invité les jeunes citoyens suisses des classes 2005 et 2006 pour marquer leur passage à la majorité au cours de ces deux dernières années. Ce passage à l'âge adulte et aux responsabilités civiques fut fêté le vendredi 15 novembre autour d'un apéritif et d'un bon repas. 15 jeunes sur les 25 invités ont répondu présents à l'appel de la commune.

Nous vous présentons dans les pages suivantes cette belle jeunesse, avec leurs projets et leurs idées pour notre région.

Absents

Amandine Clivaz, Florian Métrailler, Salomé Moix, Adam-Noé Pralong, Aymeric Laveaux, Justine Favre, Alexia Follonier, Nathan Maître, Morgane Pralong, Elsa Renold



Jade Métrailler

04.03.2005 | Evolène



Fille de: Fabrice et Ruzkica Métrailler
Profession/activité actuelle: Je suis à l'HES en soins infirmiers.
Projet d'avenir: Je suis un peu en hésitation, je ne sais pas encore si je vais rester dans les

soins ou dans la biologie, en faisant laborantine par exemple. J'ai envie de rester vivre à Evolène.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Le permis et la liberté vis-à-vis de mes parents. De pouvoir suivre un peu mes envies. Après je vis toujours chez mes parents alors ce n'est pas un grand changement.

Ce que j'aime à Evolène? Ce que je préfère c'est la vue, la montagne. J'aime le fait qu'on soit une équipe de jeunes solidaires,



Promotions civiques

qu'on puisse sortir tous ensemble. Le fait de connaître tout le monde. Les traditions, je porte par exemple le costume. J'aime bien la vie à Evolène, tout simplement! Ce qu'on pourrait améliorer? Il faudrait plus d'activités pour les jeunes. Par exemple une piscine, ou avoir des films régulièrement au cinéma comme avant.

Edgar Grillet

10.04.2005 | Evolène



Fils de: Alexandre Grillet et Agnès Canonne-Grillet
Profession/activité actuelle: Je cherche un apprentissage afin de faire ma matu professionnelle pour m'ouvrir les portes de

l'université. Je fais des stages en attendant d'aller faire mon service militaire.

Projet d'avenir: Je voudrais devenir médecin urgentiste ou chirurgien. Je suis aussi en train de regarder pour entrer dans les sapeurs-pompiers volontaires.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Ça m'a rajouté les impôts! Autrement ça n'a pas beaucoup changé ma situation.

Ce que j'aime à Evolène? Le paysage. Dès le réveil je prends conscience que je suis chanceux de vivre ici. J'aime bien le Vieux-Mazot, j'ai travaillé avec Raymonde. J'ai rencontré plein de gens, l'atmosphère et les festivités.

Ce qu'on pourrait améliorer? Je ne m'y connais pas trop en politique, mais je vois que les gens sont actifs, ils aiment vivre ici. Je pense cependant qu'on pourrait améliorer certaines choses au niveau des secours - par rapport aux sapeurs-pompiers - sur la rapidité d'action et l'accès aux différents villages de la Commune.

Romane Fauchère

21.04.2005 | Evolène



Fille de: Pascal Fauchère et Joëlle Maître- Fauchère
Profession/activité actuelle: En année propédeutique (passerelle) à l'EDHA à Sierre. J'étudie les arts, l'art visuel en général.

Projet d'avenir: J'aimerais bien être artiste indépendante. Je fais beaucoup de projets et je veux continuer dans cette voie: l'art, le théâtre et le cinéma.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? L'importance de voter! J'ai conscience de plus être une enfant, je me responsabilise. Par exemple dans mon école il y a des personnes de tout âge donc j'échange beaucoup avec des personnes plus âgées, car je suis la plus jeune.

Ce que j'aime à Evolène? Beaucoup de choses. Le folklore, le Carnaval, les traditions. J'aime en parler aux gens de la plaine. C'est la classe de vivre dans un village où tout le monde se connaît et où se sent toujours chez soi. On peut entrer dans n'importe quel bar et être à l'aise avec tout le monde.

Ce qu'on pourrait améliorer? Conserver les commerces et les restaurants pour ne pas perdre la dynamique de la Rue Centrale. Le changement c'est bien mais il faut que les traditions du village restent ancrées. Je n'ai pas envie de voir mourir le centre du village.



Promotions civiques

Carole Chevrier

16.05.2005 | Evolène



Fille de: Joëlle et Pascal
Profession/activité actuelle: 1^{re} année d'HES en soins infirmiers à Sion
Projet d'avenir: Réussite de mes études, faire infirmière en

pédiatrie le plus proche possible d'Evolène
Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Faire légalement ce que je faisais déjà, le droit du vote – participer à la vie civique
Ce que j'aime à Evolène? Le paysage, nos traditions (le costume, carnaval, le patois), les sociétés de la commune, la solidarité présente dans la commune
Ce qu'on pourrait améliorer? Les infrastructures des remontées mécaniques de la commune, mieux valoriser les activités pour la jeunesse de la commune

Nicolas Crottet

03.09.2005 | Les Haudères



Fils de: Bernard et Jessica Crottet
Profession/activité actuelle: Géomaticien chez IG Group
Projet d'avenir: Rester vivre à Evolène et continuer dans le domaine que j'ai

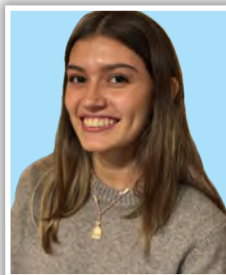
appris. Peut-être compléter avec des formations.
Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Amélioration, le fait d'atteindre un âge où on choisit un peu plus ce qu'on veut faire. On est moins limité, on a plus d'indépendance, notamment avec la voiture.
Ce que j'aime à Evolène? L'ambiance, le cadre en tant que tel. Le fait de pouvoir

être dans la nature, faire du ski de fond ou de la peau après le travail.

Ce qu'on pourrait améliorer? J'aimerais voir un développement des trois domaines skiables, de pouvoir garantir le ski sur le long terme, avec de meilleurs installations et un meilleur enneigement artificiel. Ça serait chouette aussi d'avoir de meilleurs options de mobilité, surtout pour les soirées! Pour qu'on puisse aller au comptoir et rentrer en sécurité à la maison.

Naima Marchand

05.09.2005 | La Tour



Fille de: Akissi et Andrew
Profession/activité actuelle: 1^{re} année d'université en psychologie au Costa-Rica (cours à distance)
Projet d'avenir: Travailler comme psy-

chologue indépendante en Valais dans le privé dans les branches familiales.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Moment important parce que je dois faire des choix pour mon avenir, plus de responsabilité, plus indépendante, grand changement pour moi du fait de mon déménagement du Costa-Rica vers la Suisse (Evolène).

Ce que j'aime à Evolène? Les traditions et la familiarité entre les différentes personnes de la commune; les événements de la commune (15 août, fête au village)

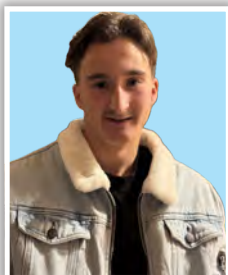
Ce qu'on pourrait améliorer? Manque d'infrastructures pour pouvoir pratiquer du sport ou d'autres activités tout le long de l'année, pas seulement de manière sporadique.



Promotions civiques

Rafaël Bonvin

25.10.2005 | Evolène



Fils de: Xavier et Marie-Hélène
Profession/activité actuelle: HES en santé (maturité)
Projet d'avenir: Exercer une profession en lien avec le domaine de la nature

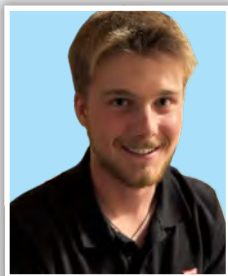
Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Plus d'indépendance (permis de conduire), plus d'autonomie vis-à-vis des parents, le droit de vote est important pour moi

Ce que j'aime à Evolène? La nature, le paysage, les montagnes, les bistros (ambiance) et nos traditions (Carnaval)

Ce qu'on pourrait améliorer? Pour moi il faudrait faire plus prendre conscience aux jeunes de la commune de l'importance de nos traditions et de la pratique des différents sports (été, hiver)

Noah Rossier

05.03.2006 | Les Haudères



Fils de: Nathalie et Pascal Rossier
Profession/activité actuelle: Apprenti chauffeur chez Dayer Transport
Projet d'avenir: Avoir ma propre entreprise dans le transport,

besoin de relais dans la commune dans ce domaine. C'est aussi pour reprendre l'affaire de mon grand-père.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Ça m'a aidé pour mon travail, pour faire mes permis et avoir ma propre liberté. Je me suis aussi engagé au comité de la Jeunesse depuis une année pour qu'il y ait de la relève.

Ce que j'aime à Evolène? C'est le plus joli cadre dans lequel on peut vivre, il n'y a pas d'endroit où on se lève avec un paysage pareil. J'aime aussi le Carnaval, la chasse. Je suis un bon vivant, j'aime ce qui se passe dans la Commune, et aussi le monde paysan. Ce qu'on pourrait améliorer? C'est surtout dans le cadre de la Jeunesse où on pourrait faire plus de choses pour soutenir les jeunes. Au niveau des locaux, de l'infrastructure. Dans d'autres Communes ils ont des salles, des endroits au stocker le matériel. De manière générale je trouve qu'on est bien loti, et que ça se passe bien.

Loanne Fournier

10.07.2006 | Evolène



Fille de: Jenny et Jean-Michel
Profession/activité actuelle: 4^e du lycée collège de la Planta
Projet d'avenir: Travailler dans le journalisme, faire des reportages, investiguer (comme Marlène)

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Le permis de conduire, le droit de vote (important pour moi)

Ce que j'aime à Evolène? Très attachée aux traditions (Arc-en-ciel, Carnaval), le ski, participer à la vie active de la commune

Ce qu'on pourrait améliorer? Pour moi, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le développement des remontées mécaniques me tient toutefois à cœur.

Romaine Pannatier

23.07.2006 | Evolène



Fille de: Marius et Catherine Pannatier

Profession/activité actuelle: Je suis à l'ECG en 3^e année.

Projet d'avenir: Faire une maturité santé afin de devenir sage-femme. J'aimerais rester vivre dans la région.

J'aime l'aspect médical. c'est un métier que j'adore et j'y réfléchis depuis longtemps. Avoir un suivi aussi de la mère avant, pendant et après la grossesse, c'est une belle aventure humaine.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Un peu de stress. Même si j'ai plus de liberté, devenir une adulte, c'est un challenge mais c'est chouette.

Ce que j'aime à Evolène? Le sentiment de vivre dans un petit village. Il y a une solidarité qu'on ne trouve pas partout. J'aime le fait d'être en montagne, de vivre les traditions et de parler le patois. J'ai l'opportunité de pouvoir autant faire du sport que faire la fête, on a beaucoup de possibilités! Le ski, l'escalade, les randos.

Ce qu'on pourrait améliorer? Des petits sites de loisirs et de sports. Par exemple d'avoir à certains endroits des murs d'escalade, ou des petits terrains de volley. Le bistrot ne doit pas être une option par dépit mais pour passer un bon moment. J'aimerais aussi vraiment voir un développement des remontées mécaniques, c'est important pour la région!

Léonard Rong

09.08.2006 | Les Haudères



Fils de: Jean-Michel et Corina

Profession/activité actuelle: Apprenti Menuisier chez Gérard Fauchère

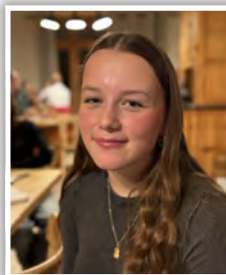
Projet d'avenir: Vivre dans ma commune et continuer à travailler dans mon domaine Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Plus d'indépendance (permis de conduire)

Ce que j'aime à Evolène? Je ne me vois pas vivre ailleurs, Evolène de par ses paysages, de par ses traditions m'inspirent

Ce qu'on pourrait améliorer? La gestion financière de la commune pourrait être améliorée selon moi (infrastructures, dépenses)

Julie Pralong

11.08.2006 | La Tour



Fille de: Christophe et Isabelle Pralong

Profession/activité actuelle: Je suis en 5^e du collège aux Creusets, en option espagnol.

Projet d'avenir: J'aimerais aller à l'Université de Lausanne pour devenir enseignante au collège.

J'aimerais enseigner l'anglais, peut-être l'espagnol ou l'histoire.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Ça signifie que je peux voter, et c'est très important. Je me sens libre de faire ce qui me plaît et de commencer à construire ma vie comme je le souhaite.

Ce que j'aime à Evolène? Les montagnes, les paysages, le ski. Les traditions, comme le patois que je parle à la maison. Le Carnaval, la mi-été. J'aime le fait de pouvoir faire de la musique grâce à la Fanfare. Toutes ces traditions au fil de l'année je les aime. Quand je rentre chez moi après les cours je me sens chez moi, et au calme.

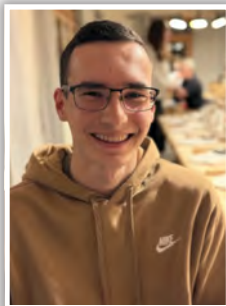
Ce qu'on pourrait améliorer? J'aimerais bien qu'il y ait un commerce à la Tour. Une épicerie, une boulangerie ou un petit café.



Promotions civiques

Kilian Chevrier

05.09.2006 | Evolène



Fils de: Hervé et Suzanne
Profession/activité actuelle: Automaticien à Chandoline (TechConcept)
Projet d'avenir: Finir mon apprentissage, faire l'armée puis partir en HES

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Droit de vote, indépendance, autonomie
Ce que j'aime à Evolène? Le paysage, nos traditions, on est bien chez nous
Ce qu'on pourrait améliorer? La propreté des rues dans nos différents villages, l'entretien des chemins (importance pour le tourisme)

Quentin Chevrier

05.09.2006 | Evolène



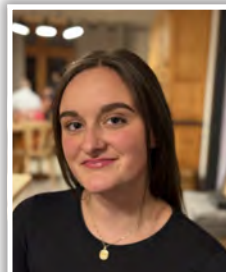
Fils de: Suzanne et Hervé Chevrier
Profession/activité actuelle: J'ai fait l'école de commerce, et je suis en 4^e année de stage pour valider le CFC et la matu. Je travaille à l'Etat, au service vétérinaire.

Projet d'avenir: Je réfléchis toujours, je suis très content avec ma situation actuelle.
Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Le fait de pouvoir voter, d'avoir le permis, c'est déjà beau! Ça ne fait pas longtemps alors il me faut le temps d'expérimenter.
Ce que j'aime à Evolène? La vue, la beauté du village. On a une qualité de vie qu'il n'y a pas ailleurs. On a de beaux paysages, de belles personnes. Même l'air est meilleur qu'à Sion.
Ce qu'on pourrait améliorer? Je suis enfant de boulanger et je me rends compte

qu'avoir un commerce c'est difficile. Il faudrait mettre en place des moyens pour soutenir et encourager les jeunes à ouvrir et reprendre des commerces. On a la chance d'avoir tous ces commerces, il faut préserver cela et le développer.

Lorine Pralong

13.10.2006 | Les Haudères



Fille de: Pierre-Antoine et Francine Pralong
Profession/activité actuelle: Je suis en 4^e année du collège aux Creusets. Je suis en maths fortes et biologie.

Projet d'avenir: Je sais que je veux rester dans les maths, et m'orienter plutôt dans les branches techniques. Mais je veux surtout rester dans la région d'Evolène.
Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie? Avoir le permis et le droit de vote, c'est important. Mais sinon ça n'a pas beaucoup changé mon quotidien.
Ce que j'aime à Evolène? J'aime bien le fait qu'on soit soudés, qu'on se connaisse tous. Il y a une bonne ambiance. J'adore les traditions, comme le costume d'Evolène, le patois, etc.
Ce qu'on pourrait améliorer? Avoir un terrain de beach-volley, et plus de possibilités d'activités. Je pense aussi au cinéma avec plus de films. Je descends parfois faire un bowling en ville mais il faudrait des activités pour les jeunes en général dans la région.



Association 60+

L'association 60+ de la commune d'Evolène a été créée en 2023, en collaboration avec Cédric Fauchère, conseiller en charge de la commission communale de la Formation des affaires Sociales et de la Santé. Cette association a pour but de permettre aux personnes de plus de 60 ans de la commune d'exercer des activités diverses en groupe, sous leur propre responsabilité.

Vous avez envie, de bouger, de partager des moments conviviaux et de découvrir de nouvelles activités? Nous sommes là pour vous!

Il y en a pour tous les goûts

Activités sportives et bien-être, sorties en car hors du canton, activités culturelles, artistiques, manuelles, récréatives.

Voici le programme des prochaines activités, n'oubliez pas de vous inscrire.

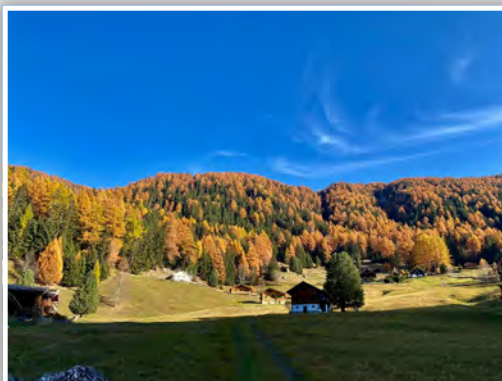
Date	Activité	Info/inscription
Tous les jeudis	Mouvement bien-être pour l'âge d'or	Fabrizia Montanari 078 883 61.19
Tous les jeudis	Jass aux Haudères	Elisabeth Anzévui 079 665 75 93
1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois	Autour du fil	Denise Métrailler 079 501 09 57
Tous les vendredis	Rythmique E.Jacques Dalcroze	Françoise Gaspoz Rossier 079 379 78 01
1 vendredi par mois	Rencontre autour du scrabble	Pascale Favre 079 561 92 71
03.01.2025	Le bien-être par le rire	Pascale Favre 079 561 92 71
08.01.2025	Cinéma : Jean-Luc persécuté	Commune d'Evolène 027 283 13 00
17.01.2025	Rando raquettes au Lac bleu	Jean-Luc Charlot 079 252 73 36
07.02.2025	Rando raquettes à la Tête du Tronc - Arolla	Jean-Luc Charlot 079 252 73 36
11.02.2025	Cinéma : Val d'Hérens - reflets d'un quotidien	Commune d'Evolène 027 283 13 00
26.02.2025	Thé dansant	Commune d'Evolène 027 283 13 00
21.03.2025	Repas-rencontre	Commune d'Evolène 027 283 13 00
28.03.2025	Rando raquettes en boucle au Tsaté (buvette)	Manou Follonier 079 628 85 29
02.04.2025	Formation à l'utilisation de l'application CFF et du site communal	Eliane Gaspoz 079 473 45 03
11.04.2025	Ossona par la passerelle	Manou Follonier 079 628 85 29



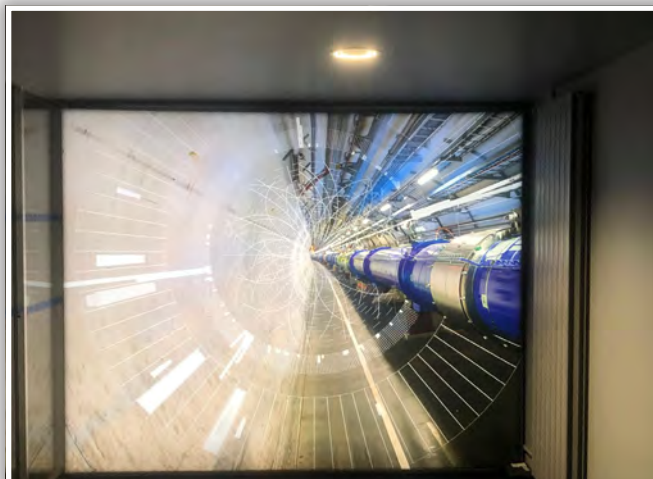
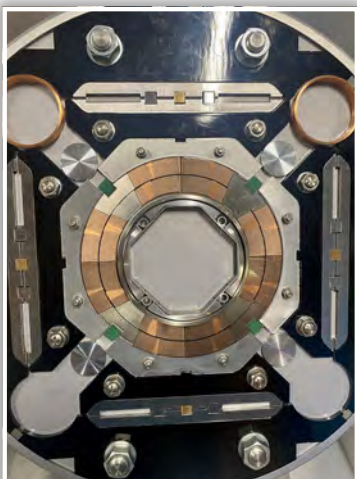
Association 60+

Date	Activité	Info/inscription
16.04.2025	Conférence : la population d'Evolène tout au long des siècles	Commune d'Evolène 027 283 13 00
09.05.2025	Les Haudères-Evolène retour et visite de la fromagerie	Jean-Luc Charlot 079 252 73 36
16.05.2025	Visite des chapelles de la Forclaz et de St Christophe à la Sage	Bernadette Vuignier 079 688 59 64
06.06.2025	Rando en boucle depuis les Mayens de Mase par le bisse de Tsa Crêta	Manou Follonier 079 628 85 29

Bisse de Vex



CERN





Sociétés locales

38



2025: une étape clé pour La Maison des Alpes

Après une année 2024 riche en événements, qui ont intéressés plus de 1500 personnes, la Maison des Alpes poursuit, en 2025, le développement amorcé avec une organisation sur deux sites: Les Haudères pour l'exposition permanente, et La Fauchère pour les expositions temporaires. Entre nouveautés, aménagements et surprises en préparation, cette année s'inscrit dans la continuité d'un projet au service du patrimoine alpin et de la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Restez attentif aux nouvelles sur notre site: www.lamaisondesalpes.ch ou sur le site d'ERT.

■ Un bilan positif pour une année 2024 particulièrement riche

L'année 2024 a été marquée par une activité particulièrement riche. L'exposition «Mémoire de glace», organisée aux Haudères en partenariat avec le Musée d'Histoire du Valais et l'Office Cantonal d'Archéologie, a accueilli près de 600 visiteurs et sensibilisé 185 élèves de la Vallée grâce à des ateliers interactifs. À La Fauchère, «Sonner le Gla[s]cier» a captivé un nombre identique de visiteurs par une approche artistique innovante des changements climatiques. Enfin, les journées portes ouvertes, le festival du film (300 personnes) et les excursions scientifiques à Ferpècle ont attiré un public nombreux, consolidant La Maison des Alpes comme un lieu de rencontre entre sciences naturelles, art et convivialité.

◀ Exposition «Mémoire de glace», la statuette celtique découverte au Col Collon



Finissage de l'exposition «Sonner le Gla[s]cier» à la Fauchère: la performance sonore d'Aurélié Emery

■ Deux sites, deux vocations

L'ancienne école des Haudères demeure le centre dédié à la géologie et à la glaciologie, avec une exposition permanente qui met en avant les spécificités de la région et les phénomènes naturels qui façonnent les Alpes. La Fauchère, quant à elle, devient le lieu de référence pour les expositions temporaires et les événements culturels. Cette dualité enrichit notre programmation et nous permet de proposer des expériences diversifiées à nos visiteurs.

■ Les projets de l'année

Parmi les événements phares de 2025, l'exposition «Tutoyer les limites» rendra hommage à l'alpiniste Erhard Lorétan, figure emblématique de l'exploration des montagnes. En partenariat avec le Musée Alpin de Berne, elle sera accompagnée de projections, de visites guidées et d'animations pour faire découvrir son parcours et ses valeurs. Des travaux d'aménagements sont également prévus à La Fauchère, notamment pour améliorer les infrastructures et les rendre plus adaptées à l'accueil du public et à l'organisation d'activités. Ces efforts s'inscrivent dans notre volonté de continuer à investir dans nos lieux pour mieux servir notre mission.



Sociétés locales

■ Un programme en évolution

Si ces projets sont déjà annoncés, le programme 2025 est encore en cours d'élaboration, avec des surprises à venir. Expositions inédites, collaborations artistiques et scientifiques, et événements conviviaux sont en préparation. Nous invitons nos visiteurs à rester connectés pour ne rien manquer de ces nouveautés.

■ Favoriser le partage et les rencontres

Dans la continuité des actions engagées en 2024, La Maison des Alpes s'efforce de créer des moments de dialogue et d'échange. Les journées portes ouvertes, ateliers interactifs et conférences thématiques continueront à rassembler autour des enjeux du patrimoine alpin et des défis environnementaux.

■ 2025: une année pour aller plus loin

Avec une programmation en plein développement et deux sites presque pleinement opérationnels, La Maison des Alpes aborde cette nouvelle année avec enthousiasme et ambition. Nous remercions tous ceux qui soutiennent nos efforts et rendent possible la réalisation de ces projets, en particulier la Commune, Evolène Région Tourisme, les Amis de la Maison des Alpes et les bénévoles de la Fondation.

Restez informés sur notre site: www.lamaisondesalpes.ch.

*Pour la Maison des Alpes,
Amédée Zryd, Président*

Conteuses d'Evolène

Depuis la nuit des temps, les histoires se racontent, se réinventent, porteuses de sagesse, de magie et de mystère. Si vous aimez les entendre, alors venez écouter

VOS CONTEUSES PRÉFÉRÉES AU MUSÉE À EVOLÈNE

- les 28 décembre 2024 et 2 janvier 2025 à 17 heures
- les 20, 27 février et 3 mars à 17 heures 30

Pendant le temps de l'Avent
une fenêtre s'ouvre chaque jour dans
le village d'Evolène

**les conteuses vous offrent un moment
de conte et de partage
Chaque vendredi et samedi du mois de
décembre
entre 18 heures et 19 heures**

Nous contons également pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des soirées à thèmes.

Danièle: 079 324 96 40
Bernadette: 079 339 64 65





Sociétés locales

Le Musée à Évölène fête ses 25 ans

L'année 2024 marque une date importante dans la conservation et la valorisation du patrimoine évolénard puisqu'elle célèbre le 25e anniversaire du Musée installé au cœur du village. La création d'un musée visant à mettre en valeur la culture régionale a suscité un fort engouement dans la population. En effet, sous l'impulsion de cinq initiateurs, ce ne sont pas moins de 55 membres fondateurs qui signent la constitution de la Fondation Le Musée à Évölène au soir du 15 janvier 1999 et Monsieur Georges Welti est acclamé président.

La Fondation a acquis la Demeure du Châtelain au premier étage d'une maison remarquable, sise au bord de la grand-rue et au sud de la place de l'église. Les travaux d'aménagement ont débuté grâce à beaucoup d'engagement bénévole et avec le soutien de la Loterie romande et de la Commune d'Évölène. Depuis lors, une exposition thématique annuelle s'ouvre au public qui découvre un pan de notre civilisation montagnarde. À partir de 2009, les activités de la Fondation se développent sur les quatre étages du bâtiment historique et, cette année, elles s'étendent encore au grenier daté 1613. Depuis 2016, Madame Catherine Rezzonico-Métraiiller préside aux destinées de l'institution. Vingt-cinq ans, c'est déjà l'heure de la remémoration qui sonne.

Dans la richesse de la culture alpine, de nombreux thèmes ont été abordés de manière originale au long de ce premier quart de siècle: *La Laine* (1999), *Le Vitrail* (2000), *Premier Volet de l'Exposition permanente* (2001), *Le Village d'Évölène vu par les*

peintres (2002), *Évölène et le Val d'Hérens, tableaux* (2003), *L'Église au milieu du Village* (2004), *Le Costume d'Évölène* (2005), *Le Costume: du quotidien au folklore* (2006), *Du Travail artisanal aux Métiers touristiques* (2007), *150 ans de tourisme à Évölène* (2008), *La Faune de nos montagnes* (2009), *Second Volet de l'Exposition permanente, au rez-de-chaussée* (2010), *Le Carnaval d'ici et d'ailleurs* (2011), *Portraits d'Évölène, Frédéric Reymond* (2012), *L'Alimentation de nos aïeux* (2013), *Les BD, avec Derib et sa bande des quatre* (2014), *Rétrospective* (2015), *L'Art du tissage* (2016), *Marie Métraiiller, la tisserande* (2017), *Les Costumes des Vallées tessinoises* (2018), *Le Carnaval d'Évölène (hiver 2019)*, *Un Demi-Siècle de vie à Évölène: 1900-1950* (2019), *Les Rituels dans la tradition* (2020), *Le Tsapèlètt* (2021), *Le Patrimoine bâti* (2022), *Le Grenier et sa cave* (2023), *Le Musée du Mulet* (2024). Parallèlement, onze cahiers relatifs au patrimoine ont été publiés dans la Collection Mémoire D'Évölène.

Au plaisir de vous rencontrer lors des activités de cet hiver en compagnie des conteuses d'Évölène, avec l'Association du carnaval et avec le FC Évölène. Ne manquez pas la découverte du thème présenté en été 2025!

Joyeux Noël à chacune et à chacun! La Fondation Le Musée à Évölène vous adresse ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Fanfare Echo de la Dent-Blanche - remerciements

70^e anniversaire de l'Echo de la Dent-Blanche,
75^e Festival des Musiques du Valais Central,
57^e Amicale des Fanfares du Val d'Hérens.

Chère population évolénarde,
 Au nom du comité d'organisation et des membres de l'Echo de la Dent-Blanche, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour le soutien indéfectible que vous avez apporté lors de la manifestation des 24, 25 & 26 mai dernier organisée par notre fanfare.





Sociétés locales

Votre présence et votre enthousiasme ont été des éléments clés du succès de cet événement, qui a permis de rassembler les habitants de notre belle commune et les sociétés invitées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La participation de chacune et chacun d'entre vous a été essentielle. Que ce soit en tant que commissaires pour accompagner les diverses sociétés invitées, en tant que généreux donateurs ou simplement en tant que spectateurs, vous avez toutes et tous contribué à faire de ces journées un moment fort en émotions. La musique a le pouvoir de rassembler et de transcender les générations, et grâce à vous, nous avons pu créer des souvenirs inoubliables.

Je souhaite également remercier toutes les personnes qui se sont investies en amont de l'événement:

- les bénévoles qui ont consacré de leur temps à l'organisation,
 - les sponsors et les donateurs qui, malgré les nombreuses sollicitations dont ils font l'objet, ont manifesté leur sympathie et leur générosité à l'égard de notre fanfare,
 - la Municipalité d'Evolène par sa présidente, Virginie Gaspoz, pour son soutien et la mise à disposition des infrastructures.
- Votre engagement et vos efforts ont contribué à rehausser cette fête et d'en être les artisans de sa pleine réussite.

Nous espérons vivement pouvoir vous retrouver lors de nos prochaines prestations. Ensemble, continuons à dynamiser notre commune et à partager la passion de la musique.

Merci encore pour votre soutien et votre participation.

*Cordialement,
Philippe Métrailler,
président du comité d'organisation
Echo de la Dent-Blanche*

■ Agenda de l'Echo de la Dent-Blanche:

- 22 décembre 2024: concert de Noël au centre scolaire avec la participation de la soliste Lorène Quinodoz de la Sage
- 15 mars 2025: concert annuel au centre scolaire
- 20 avril 2025: aubade de Pâques à Evolène et loto annuel aux Haudères

www.echodtblanche.ch



© Marcel Gaspoz

En plus de sa bannière officielle, l'Echo de la Dent-Blanche est dépositaire pour une année de la bannière du festival FMVC et de la bannière de l'Amicale du Val d'Hérens.



Sociétés locales

42

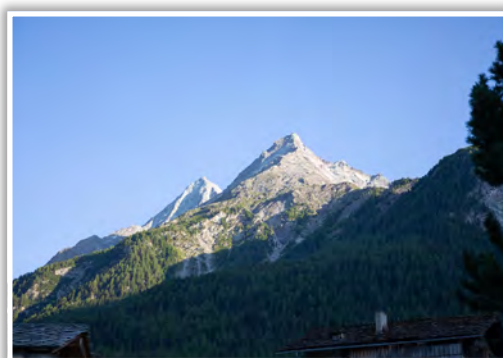
Festival Classique des Haudères 2024



Le Festival Classique des Haudères reviendra cet été offrir aux curieux de musique autant qu'aux mélomanes la possibilité de découvrir dans le cadre rêvé de la Chapelle des Haudères le programme concocté par notre directeur artistique **François Grin**. Programme comme toujours très diversifié et interprété par des artistes internationalement reconnus. Parmi eux le quatuor Terpsycordes, ensemble emblématique et incontournable du festival, ou encore Philippe Cassard et Cédric Pescia, remarquables et fidèles pianistes de notre festival.

Cette semaine de musique nous transportera à travers les époques, de la musique ancienne à la musique contemporaine, en passant par les grands classiques, romantiques et modernes. Un moment convivial où le public pourra échanger avec les artistes après chaque concert, dans une atmosphère chaleureuse, à l'occasion de la verrée de fin de concert généreusement offerte par la Commune d'Évolène.

N'hésitez pas à prendre connaissance sans tarder du programme détaillé sur www.festivalhauderes.ch. Dans ce programme nous soulignons un concert particulièrement en résonance avec le lieu, à savoir celui du 31



juillet donné par l'ensemble de flûtistes Vibration4 intitulé *Vibrations valaisannes: Requiem des glaciers*. Les sons originaux de la fonte des glaciers ont été enregistrés, puis mis en musique et en images vidéo. Ce concert s'inscrit dans le cadre d'une année thématique dédiée aux glaciers à La Maison des Alpes d'Évolène que nous vous invitons à découvrir parallèlement au concert, imaginés tous deux en lien avec l'exposition décentralisée dans toute la Suisse sous le titre *Regarder le glacier s'en aller*. Surprises garanties!

Ne manquez donc pas de participer à cette belle manifestation, renouvelée avec bonheur depuis plus de 20 ans en la Chapelle des Haudères.

La vente des billets débutera le 15 juin 2024 :

- sur le site www.festivalhauderes.ch ou sur le site www.booking-event.com (print@home, par carte de crédit);
- à l'Office du Tourisme d'Évolène, au plus tard à midi pour le concert du soir même (pas de réservation téléphonique);
- à l'entrée de la chapelle pour le concert du soir (paiement exclusivement en espèces). La caisse ouvre une heure avant le début du concert.

Encore un grand merci à nos partenaires d'Évolène Région Tourisme ainsi qu'à la Paroisse catholique d'Évolène et à la Commune d'Évolène pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

Association du Festival de Musique des Haudères.





Sociétés locales

Fête de la désalpe

«ET SI ON REMETTAIT ÇA L'ANNÉE PROCHAINE?»

Jean-Marc Dussex, co-initiateur en 2022 du combat d'automne et de la Fête qui a suivi aurait probablement apprécié la Fête de la Désalpe du 12 octobre dernier. L'idée s'est imposée, même tardivement dans une certaine improvisation, lancée par Odile Amann Présidente du syndicat d'élevage des Haudères et famille, relayée par la Maison des Reines et son Président Xavier Rieder puis rejointe par la dynamique association du 1^{er} août.



Envie de faire la fête, après cette période difficile où la météo a compliqué pour certains les foins et les regains; se retrouver entre paysans éleveurs, inviter les autres résidents de la commune à partager cette satisfaction du travail accompli ... Une occasion de rappeler que l'environnement de cette vallée auquel tout le monde est attaché n'est de loin pas un paysage naturel mais modelé par les ancêtres des paysans d'aujourd'hui qui continuent inlassablement à l'entretenir. A ce jour le bilan de la fête est encore à faire mais nous sommes nombreux à penser qu'elle était belle! Même la météo était de la partie bien que le froid a peu à peu éclairci les rangs de l'arène. D'emblée promesse



sera tenue de resserrer un peu l'événement, satisfaire les affamés du midi et proposer les animations lorsque le soleil est encore de la partie ...

La journée a débuté au village où ont été dressés tentes et étals du marché. Puis les rues ont vibré, tout comme le public nombreux, au passage du cortège. Paysannes, paysans représentant les alpages du Haut du Val d'Hérens se sont mis sur leur «trente et un» traditionnel, étrillé leurs reines, moutons, chèvres et cheval et ont défilé dans un concert de sonnettes. Une fois n'est pas coutume il nous tenait à cœur que les tracteurs, Metrac et autres pirouettes soient de la partie pour incarner cette période éprouvante que sont les foins et les regains qui durent près de 70 jours. Arrivés à l'arène, l'incollable Blaise Maître a présenté les reines et, va savoir, futures reines, qui ont fait un tour d'arène guidées par leurs propriétaires. Envie de





Sociétés locales



remettre ici de l'ordre dans le « mélange » et placer l'humain sur le podium: y en a souvent que pour les Reines! Mais nos yeux ont très vite été envoûtés par ces femmes, jeunes et moins jeunes, tellement belles dans leurs costumes. Une fois n'est pas coutume elles ont pris le devant de la scène par leur beauté mais aussi par leur force de caractère. Désolé Messieurs, les photos sont là pour l'attester ...

Puis Cyprien le berger des Arpillés aidé de Claudi Pannatier ont pris le contrôle de l'arène. Quinze moutons et un Patou, plutôt dociles mais conduits de main de maître par le chien de conduite répondant aux ordres de Cyprien ont captivé l'auditoire encore nombreux sous le soleil.

Durant la pause le soleil a faibli jusqu'à se cacher derrière le Mont des Ritze comme un rappel de la météo qui s'impose tout au long de l'année au métier de paysan de montagne. Illustration frigorifique du Journal des paysans de montagne, images glanées et filmées par Jean-Paul Bessire de La Sage montrant le travail des paysans au fil des saisons et commentées en direct par Clara Fournier, Emilie Georges, Cyrille Georges, Patrick Quinodoz et Dan, berger



et fromager de l'Alpage de Novellet. Avec foi, passion, sincérité et « militance » ils ont renforcé les lettres de noblesse du « Paysan de montagne » incarnant magnifiquement un des buts de la Maison des Reines.

La Maison des Reines, initiatrice de cette belle arène qui a vocation de rassembler, réunir et incarner ces deux traditions ancestrales que sont le tissage et le mélange! Nous profitons ici de faire un clin d'œil reconnaissant aux nombreux « rêveurs » qui ont permis à cette association de voir le jour et inaugurer l'arène et son couvert en 2016. Le succès de cette fête incite à mieux faire connaître les buts de l'association qui, outre toutes les actions propres aux enjeux de la paysannerie de montagne, visent à être



Sociétés locales

une passerelle qui permet de tisser des liens, «mélanger gens d'ici et gens d'en bas», producteurs et consommateurs, résidents et résidents secondaires, fan's de ces paysages et artisans de ceux-ci. Faire la fête ensemble c'est aussi faire connaissance avec saine curiosité, à l'abri des jugements et vérités pour mieux se respecter et esquisser des projets qui nous réunissent ... Soyons ensemble ambitieux!

Pour terminer, avant congélation, les derniers spectateurs ont pu se réchauffer à la cantine et déguster tour à tour toutes les raclettes, tous les fromages des alpages; pour certains une première expérience de la richesse du terroir.



Xavier Rieder
Jean-Paul Bessire

P.S. 1.

La nécessité de clore l'article bouscule comme la météo du 12 octobre la présentation des «best-off» du combat de ce printemps que nous commentions avec la participation de Blaise Maître, Stéphane Métrailler et Marius Pannatier devant un public courageux mais rare, bravant le froid.

PS.2

Nous remercions tous les sponsors, Evolène Tourisme et Val d'Hérens Tourisme. Remercions également les résidents et résidents secondaires de Sur Les Rocs qui ont contribué à la location de l'écran géant et la fabrication des banderoles qui jalonnaient les routes de la commune informant des deux événements.



Violon d'Or

Le Violon d'Or vous propose des cours de Rythmique et d'Instruments, ainsi que des Ateliers ponctuels. N'hésitez pas à contacter les professeures Lorène Quinodoz, Aline Roy et Françoise Gaspoz Rossier.

Pour plus d'infos, visitez le site <https://www.violon-d-or.ch>

RYTHMIQUE COURS
tous âges

ATELIERS
AU CARREFOUR DES ARTS

INSTRUMENTS COURS
de l'enfance à l'âge adulte

PIANO
CHANT
ACCORDÉON

LE VIOLON D'OR

CENTRE ARTISTIQUE - LES HAUDÈRES
Françoise Gaspoz Rossier
<https://www.violon-d-or.ch>



Sociétés locales

Les fenêtres de l'Avent à Évolène

Durant les quatre semaines de l'Avent, tous les quartiers du village d'Évolène s'éclairent d'une façon particulière. Pour la troisième année consécutive, un groupe de personnes soucieuses de la richesse de la vie sociale et de l'animation du village s'entendent pour décorer et illuminer une fenêtre de leur demeure. Chaque soir, une fenêtre se dévoile, tout le monde est invité à la découvrir et à partager un temps d'échange sur la place de cette maison entre 18h30 et 20h00. La beauté et la créativité dont témoigne la fenêtre réjouissent chacun; un petit vin chaud égaie le cœur, quelques friandises flattent le palais et les voix s'entremêlent. L'atmosphère simple et chaleureuse qui se crée au bas de la fenêtre resserre les liens et ravive l'espérance.

Les vendredis et les samedis, la veillée s'étoffe d'un conte de Noël raconté par l'une ou l'autre des deux conteuses de notre région. Les oreilles attentives, les yeux rieurs, le sourire sur les lèvres et la chaleur des rencontres font fondre le froid hivernal dans l'attente de Noël.

De plus, les participants sont aussi des porteurs d'étoile, cette étoile de Noël s'allume



chaque soir devant la nouvelle fenêtre de l'Avent et se posera la nuit du 24 décembre au-dessus de la crèche de l'église.

Dans les vitrines officielles placées au-dessous de la Place du Four, jour après jour, le calendrier de l'Avent ouvre ses fenêtres et chaque matin un texte de circonstance est proposé au passant tant en patois qu'en français. Ne manquez pas de vous y arrêter! Vous trouvez encore, auprès de l'Office du tourisme, le calendrier de l'Avent qui a été réalisé au format A3 à la suite de la première édition dans la mesure du stock disponible. Le programme des fenêtres de l'Avent est déposé dans les différents commerces du village. Au terme de la période de l'Avent, vous pouvez suivre le chemin lumineux des fenêtres de l'Avent.

Passez un moment joyeux et inoubliable au détour de l'une de ces fenêtres!





Evolène-Région Tourisme vous informe

L'équipe d'Evolène Région Tourisme a le plaisir de partager avec vous son engagement pour le tourisme et le dynamisme de la vie locale. Les intempéries qui nous ont frappées au printemps dernier ont causé beaucoup de dégâts et le secteur du tourisme n'a bien évidemment pas été épargné. Nous avons une pensée pour toutes les personnes atteintes et notamment le camping de Mollignon qui était en première ligne. Durant cette période, la communication était un challenge et a joué un rôle crucial. En effet, il a fallu informer la population que l'accès à la région était ouvert et sans danger, tout en étant conscient que des problèmes liés à l'eau potable existaient. Cet événement nous permet également de soulever une problématique importante, dans les missions d'ERT envers les hôtes de notre région. De concert avec la Commune, nous nous devons de penser une stratégie de communication qui ne se résume pas à l'information via les réseaux sociaux ou les canaux liés à un accès à Internet. Cette stratégie sera également bénéfique pour la communication des événements et des activités, dont l'offre est chaque année de plus en plus étoffée. Nous nous attelons à définir une procédure efficace pour améliorer la transmission des informations importantes pour la vie locale. Point plus réjouissant, un programme événementiel varié et conséquent était prévu pour la saison estivale et celui-ci a pu être maintenu. Nous souhaitons revenir quelque peu sur les manifestations importantes et vous présenter également ce qui vous attend pour la saison hivernale.

Débriefing de l'été

■ Culture

La saison a démarré sur les chapeaux de roue avec l'Echo de la Dent-Blanche

qui fêtaient ses 70 bougies en organisant notamment l'Amicale du Val d'Hérens et le Festival de la Fédération des Musiques du Valais Central sur trois jours. Une totale réussite permettant à de nombreux musiciens et visiteurs de déambuler dans le village d'Evolène durant ce week-end ensoleillé.



A la mi-juillet et en collaboration avec le club de lutte de Bramois, Evolène Région a organisé pour la toute première fois une Fête cantonale valaisanne de lutte dans la commune, à l'Hérens-Arena. Sur deux jours et dans un cadre incroyable, plus d'une centaine de lutteurs, jeunes et moins jeunes, se sont affrontés dans les ronds de sciure installés au centre de l'arène. Un travail conséquent a été réalisé durant plus d'une année pour mettre sur pied la manifestation.





Evolène-Région Tourisme vous informe

Continuons dans la culture et encore une première pour la région avec l'organisation d'un Festival de musique à l'Hérans-Arena à la fin août. En effet, sur trois jours, Charles Martin dit «Cabry» et son équipe ont eu l'audace d'inviter pas moins d'une vingtaine d'artistes, dont des noms très connus de la chanson française. L'événement s'est parfaitement déroulé et a attiré de nombreuses familles sur le week-end prolongé.

■ Sport

Dans le domaine sportif, les éditions du Raid Evolénard et du Grand Raid se sont très bien déroulées. Pour le premier cité, le record de l'épreuve a été largement battu et la participation est réjouissante. Un nouveau concept concernant la course des enfants a été pensé en collaboration avec la Fédération Cycliste Valaisanne, permettant aux participants de découvrir des nouveautés techniques et plus de fun.

Les courses de trail ont également eu lieu dans des conditions idéales. En effet, le SwissPeaks Trail et son passage aux stands de ravitaillement de La Péniche à Evolène et de Chemeuille ont permis aux différents concurrents traversant le Valais de déguster les bons produits évolénards et de découvrir notre belle région. Une belle édition du Collontrek s'est aussi déroulée en septembre entre la Valpelline et Arolla, pour la plus grande joie des participants et des organisateurs.

■ Terroir

Concernant la gastronomie, nous relevons l'organisation de la première Tavolata des fromages à raclette valaisans le 28 juillet dernier. Durant cette belle journée, les participants ont raclé chacun un produit différent, préalablement sélectionné par nos soins et permettant aux visiteurs d'effectuer la dégustation d'une dizaine de fromages provenant de tout le canton. De nombreux

visiteurs ont répondu présents pour profiter de ce beau dimanche en montagne.

Les mois de septembre et d'octobre ont également permis à la région d'Evolène de mettre en avant sa nature et ses traditions. En effet, en plus du traditionnel marché gourmand qui a toujours lieu durant la semaine du goût, nous avons participé à Bagnes Capitale de la Raclette et à la Fête de la Châtaigne de Fully, en tant qu'invité d'honneur. Durant ces deux week-ends, de nombreux valaisannes et valaisans ont découvert notre stand mettant en avant notre région dans sa globalité et nos produits du terroir.



Saison hivernale

À l'heure d'écrire ces quelques mots, le soleil culmine au sommet de nos têtes, les températures sont encore élevées pour la saison et les couleurs d'automne sont



Evolène-Région Tourisme vous informe

omniprésentes. Quel bonheur ! Ceci dit, l'hiver pointe gentiment le bout de son nez, pour le plus grand plaisir des amateurs de glisse.

■ Espace Dent-Blanche

Ceux-ci pourront dévaler les pistes d'Arolla tous les week-ends dès le 30 novembre et celles de Chemeuille dès le 13 décembre. Les remontées mécaniques du Tsaté ouvriront quant à elles le samedi 21 décembre. En cas de conditions délicates, le babylift de La Forclaz et la buvette du Tsaté seront tout de même ouverts, permettant notamment aux randonneurs de profiter du soleil, tout en dégustant une bonne fondue pour reprendre de l'énergie.

Durant l'hiver, des événements tels que des concerts, des descentes aux flambeaux, des soirées au clair de lune ou encore la journée #enpistes du Nouvelliste seront organisés sur les domaines de l'Espace Dent-Blanche.

■ Ski nordique

Du côté du nordique, de nombreux travaux ont été entrepris suite aux dégâts causés par les intempéries, que ce soit dans le valon d'Arolla ou entre Evolène et Les Haut-dères. Les pistes de ski de fond connaîtront quelques ajustements par endroit mais seront bel et bien ouvertes durant l'hiver à venir.

Les vignettes sont disponibles dès maintenant à l'Office du Tourisme ou dans les commerces de la région. Un bandeau Val d'Hérens est offert à toute personne achetant sa vignette saison avant le 31 décembre.

Concernant les animations ou offres spéciales, l'ouverture officielle du centre nordique aura lieu le samedi 14 décembre avec notamment l'organisation d'un ski-test à la Nordic Arena. La gratuité des secteurs est toujours de mise lors de la journée du

2 janvier et une journée spéciale « remerciement aux propriétaires terriens » sera mise sur pied le samedi 4 janvier à la Nordic Arena également.

Plus tard dans la saison, Les Pionniers du Val d'Hérens organiseront leur traditionnelle course BLIBLABLO Nordix Trophy le samedi 22 février.

En lien avec le ski de fond, nous souhaitons vous rappeler que vous avez toujours la possibilité de tester l'activité biathlon, sur demande, en contactant l'ESS d'Evolène.

■ Chiens de traîneaux

Tel un musher, vous allez vivre une expérience inoubliable en compagnie des huskies de compétition. Rencontrez ces chiens hors du commun durant tout l'hiver, à Satarma et à Chemeuille, caressez-les, participez à leur mise en attelage, apprenez à utiliser le matériel et même à conduire un traîneau si les conditions de piste le permettent. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes dates de l'hiver à l'Office du Tourisme ou directement sur notre site internet.

En ce qui concerne l'événementiel, après l'annulation l'an dernier pour cause de sécurité, la 2e édition de la Fête des Chiens de Traîneaux sera organisée sur le plat de Satarma les 8 et 9 mars prochains. Evolène Région Tourisme s'associe avec L'Association Romande Trisomie 21 pour cette manifestation qui se veut festive et inclusive. Au programme, une course de chiens de traîneaux, rencontres avec les mushers, possibilité de faire des tours pour les visiteurs, échanges avec les membres de l'Association sur la maladie trisomie 21 et moments conviviaux autour d'un verre et d'une raclette.

■ Ski Joëring

Nous sommes heureux de pouvoir proposer à nos hôtes une nouvelle activité hiver-



Evolène-Région Tourisme vous informe

nale qui verra le jour dans notre région durant cet hiver. En effet, tout un chacun aura la possibilité de tester la pratique du ski de fond, attelé par un cheval, à La Forclaz. Les enfants pourront également se rapprocher des chevaux afin de les découvrir de plus près. Plusieurs dates ont été fixées durant la saison et vous trouverez davantage d'informations pratiques sur notre site internet.

■ Patinoire

Une nouvelle nouveauté cet hiver avec la patinoire des Haudères qui pose ses quartiers à la Nordic Arena dès le 14 décembre prochain. Suite à des hivers de plus en plus chauds et la difficulté de créer et de garder une glace naturelle de qualité, il a en effet été décidé qu'une nouvelle surface de glace artificielle de 200 m² serait testée.

Elle permettra de s'adonner aux joies du patinage ou du hockey sur glace. La patinoire sera réservée à la pratique de ce sport tous les mercredis en début de soirée. Un vernissage aura lieu le samedi 14 décembre prochain avec quelques surprises à la clé. Durant la haute-saison, trois discos-glace seront organisées et permettront aux visiteurs comme aux locaux de glisser au rythme de la musique. Enfin, la fête de clôture aura lieu le samedi 29 mars 2025.

■ Bulletin d'enneigement

Toutes les conditions en direct, à savoir les informations concernant les ouvertures ou fermetures de pistes de ski alpin ou de ski de fond, les buvettes d'altitude, les sentiers raquettes ou encore la patinoire sont à trouver sur la page d'accueil de notre site internet www.evolene-region.ch sous l'onglet LIVE ou en scannant le QR Code ci-dessous. Vous pourrez également visualiser nos différentes webcams installées sur les domaines skiables, la météo du jour, le degré de danger d'avalanche ainsi que notre carte interactive de la région d'Evolène.





Evolène-Région Tourisme vous informe

■ Evénements

Nous souhaitons clore le chapitre destiné à Evolène Région en vous annonçons quelques dates qui sont à noter dans votre agenda :

Fenêtres de l'Avent	01 au 24.12 2024
Venue du St-Nicolas	07.12.2024
Ski-Test nordique et inauguration de la patinoire	14.12.2024
Marché de Noël	21.12.2024
Les Lucioles, solstice d'hiver - Concert voix & piano	21.12.2024
Concert de Noël Echo de la Dent-Blanche	22.12.2024
Concert de Noël Helios Piano Trio	22.12.2024
Village hivernal	26 au 30.12.2024
Concert de la Chorale de Sion	27.12.2024
Disco-Glace	04.01 / 21.02 / 28.02.2025
Carnaval d'Evolène	06.01 au 05.03.2025
Nordix Trophy	22.02.2025
Fête des Chiens de Traîneaux	08-09.03.2025
Patrouille des Aiguilles Rouges	23.03.2025
Fête de clôture de la patinoire	29.03.2025
Journée #enpistes	12.04.2025

Toutes les informations pratiques concernant ces manifestations sont à trouver en temps réel sur notre site internet www.evolene-region.ch. Toute l'équipe d'Evolène Région se réjouit de vous retrouver lors de ces occasions et vous souhaite une excellente saison d'hiver ainsi que de belles Fêtes de fin d'année.



Convocation

L'Assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance ordinaire le

Mercredi 18 décembre 2024 à 20h00

A la salle de gymnastique du Centre scolaire d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

1. Décision concernant le projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène
2. Information Etat des lieux Projets de construction et Décision d'emprunter pour réaliser les crédits d'engagement
3. Aide aux sociétés de remontées mécaniques 2025
4. Divers

Les documents relatifs aux décisions à prendre sont disponibles sur le site internet de la Commune d'Evolène et les explications y relatives figureront dans le bulletin d'information distribué en tout-ménage avant cette Assemblée.

Important: Etant donné qu'une nouvelle législature débutera le 1^{er} janvier 2025, le budget 2025 sera proposé par le nouveau Conseil communal en début d'année prochaine. Une Assemblée primaire dédiée à cet objet aura donc lieu en février 2025.

Evolène, le 26 novembre 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Dany Gaspoz